ISSN 0024-

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1807 - 21 mars 2003 - prix : 1 €

À BAS L'INTERVENTION EN IRAK ! À BAS LA GUERRE !

p 3 et 7

Raffarin

Guerre... et attaques contre le monde du travail

p 5

Sommaire

Enseignement

p. 4 ■ La décentralisation prépare une aggravation.
■ Suppression de 5 000 postes de contractuels.

p. 16 ■ Collège Jean-Moulin-Montreuil (Seine-Saint-Denis) : la mobilisation a payé.
■ Vigneux (Essonne) : non aux fermetures de classes.

Leur société

p. 5 ■ La guerre... et les attaques contre le monde du travail.
■ La « réforme » selon Raffarin.
■ Hausse du brut et TIPP.

p. 6 ■ La mort de Lagardère : une fortune alimentée par l'argent public

p. 16 ■ Logements : expulsions de plus en plus nombreuses.
■ Manifestation des mal-logés.

Tribune

p. 6 ■ Congrès de la CGT : les 4 résolutions de la "mutation".

Dans le monde

p. 7 ■ Irak : Massacre pour l'ordre impérialiste.
■ Manifestons contre la guerre.

p. 8 ■ L'ONU, caution de l'impérialisme.

p. 9 ■ Serbie : après l'assassinat de Djindjic.

Dans les entreprises

p. 10 ■ Alstom : menaces sur les emplois et rumeurs boursières.
■ Alstom Saint-Ouen et Rateau (Seine-Saint-Denis).

p. 11 ■ Alstom Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) : la grève des travailleurs indiens.

p. 12 ■ Metaleurop (Nord-Pas-de-Calais) : les ouvriers au conseil régional.
■ Snecma-Corbeil (Essonne) : non au démantèlement de l'usine.

p. 13 ■ Daewoo-Longwy : patrons-voyous, ouvriers en prison.
■ Aventis-Romainville (Seine-Saint-Denis) : 660 suppressions d'emplois.

p. 14 ■ Toyota : le cynisme des dirigeants patronaux.
■ À Issoire et aux Ancizes (Puy-de-Dôme) : 3e semaine de grève.

p. 15 ■ SNCF : la journée du 18 mars contre la privatisation.

Table ronde sur l'emploi

RIEN DE SÉRIEUX POUR STOPPER LES LICENCIEMENTS

Mardi 18 novembre, le ministre de Affaires sociales François Fillon a réuni une « table ronde » où étaient représentés le patronat et les syndicats. Une réunion à « caractère symbolique », a admis le ministre après avoir essuyé les critiques des dirigeants syndicaux présents pour n'avoir prévu qu'une rallonge de 300 malheureux millions d'euros pour financer les aides aux chômeurs. Une aumône comparée aux dégâts causés par l'avalanche de plans sociaux qui frappent les travailleurs dans de nombreuses régions.

Cet argent servira à financer un peu plus de contrats d'insertion et de contrats emplois-solidarité, et aussi à reclasser une poignée de travailleurs licenciés, mais aussi à aider... les patrons. Il est en effet question de lancer d'ici quelques semaines un RMA, revenu minimum d'activité qui compléterait le RMI à hauteur du SMIC, pour des allocataires du RMI depuis plus de deux ans et qui trouveraient un emploi. Dans ce nouveau système, les cotisations patronales seraient, une fois de plus, à la charge de l'État.

Puisqu'il les avait réunis, le ministre a invité les partenaires sociaux à engager « plus vite » des négociations sur la formation et les licenciements économiques. Le baron Seillière avait déjà dit et redit son souhait d'*« un climat économique et social plus favorable au développement des entreprises »*, c'est-à-dire qu'on laisse les patrons licencier à leur guise. Aussi, dans cette réunion il n'a jamais été question d'interdire ni même de s'opposer un tant soit peu aux licenciements, la seule chose qui pourrait porter un coup d'arrêt à l'actuelle vague de suppressions d'emploi. C'est... symbolique du peu de cas que ce gouvernement, comme son prédécesseur, fait du sort des travailleurs.

J. F.

LO

Protestation contre les pertes d'emploi à Aventis, le 13 mars 2003.

Sans-papiers

LES MOUVEMENTS CONTINUENT

Mercredi 19 mars, les sept sans-papiers grévistes de la faim de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis en étaient à 20 jours de jeûne. Ils continuent, ne s'alimentant que d'eau et de thé sucré. Et face à leur action, décidée faute d'entrevoir une autre issue, le préfet continue de refuser de recevoir le collectif « Solidarité avec les sans-papiers 93 » qui les représente, un collectif composé de nombreux militants sans-papiers qui ont participé à bien des actions ainsi qu'aux rassemblements du mois d'août dernier.

Bien des sans-papiers régularisés grâce aux luttes passées sont toujours là, solidaires de leurs camarades. Parmi ces grévistes de la faim tous travaillent, certains en CDI, ils paient leurs charges sociales, certains des impôts. Ils sont depuis des années en France, l'un depuis 14 ans. Mais le préfet, au nom de la politique gouvernementale, leur refuse une régularisation que la simple application des lois actuelles permettrait de leur accorder.

En Seine-Saint-Denis, comme dans bien d'autres départements, les préfets appliquent les directives de Sarkozy. Pas les mensongères promesses gouvernementales de « régularisations humanitaires ». Mais les impitoyables décisions visant à augmenter les contrôles et à multiplier les expulsions.

A Rouen, plusieurs sans-papiers sont en grève de la faim. A Toulouse, ce sont des sans-papiers kurdes qui mènent une grève de la faim pour faire valoir leur droit à vivre dans ce pays.

Pour protester contre cette politique gouvernementale, mercredi 12 mars, 300 personnes (sans-papiers, syndicalistes de la CGT et de SUD de l'aéroport de Roissy ou de grandes entreprises proches comme Citroën Aulnay, ou encore militants du PCF, de Lutte Ouvrière ou de la LCR) ont manifesté à Roissy contre les charters et pour dénoncer les méthodes policières et les morts (au moins deux) dûs aux violences commises lors de ces expulsions musclées. Et jeudi 20 mars, il faudra être nombreux au rassemblement qui doit avoir lieu à 16 h 30, devant la préfecture de Bobigny pour soutenir les grévistes de la faim.

Les luttes des sans-papiers contre cette injustice ignoble qui les prive des droits élémentaires qui devraient leur être accordés à tous, concernent tous les travailleurs. Car les sans-papiers sont des nôtres. Ce sont des travailleurs que la misère qui frappe tant de pays a conduits vers les quelques pays riches qui pillent le monde.

A nous, travailleurs français et immigrés régularisés, d'être solidaires de tous les combats des sans-papiers pour leur régularisation. C'est pourquoi Lutte Ouvrière appelle à se joindre à la manifestation organisée par la Coordination Nationale des sans-papiers, samedi 22 mars, à 14 h , Place Clichy à Paris. Manifestation qui rejoindra certainement la manifestation contre la guerre en Irak, si l'agression américaine est déclenchée.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : . . . . . .

PRÉNOM : . . . . . .

ADRESSE : . . . . . .

. . . . . .

CODE POSTAL et VILLE : . . . . . .

. . . . . .

COMPLÉMENT D'ADRESSE . . . . .

. . . . . .

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

. . . . . .

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : . . . . . .

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins d'entreprise du 17 mars 2003

À BAS L'INTERVENTION EN IRAK ! À BAS LA GUERRE !

■ Le massacre programmé depuis des mois va donc se déclencher, si cela n'est pas déjà fait au moment où ce journal sera distribué. Les quelque 300 000 hommes rassemblés aux frontières de l'Irak vont envahir ce pays. Un déluge de bombes et d'obus va semer la mort dans sa population. Ce sera la réédition, douze ans plus tard, en pire sans doute, de cette première guerre du Golfe, dont on connaît le dramatique bilan : des centaines de milliers de victimes, auxquelles se sont ajoutées les souffrances et les morts provoquées par l'embargo qui a suivi.

On n'essaye même pas, cette fois, de nous faire croire que cette guerre sera chirurgicale, n'atteignant que des objectifs militaires. Qui le croirait d'ailleurs ? On ne cache plus qu'elle fera de nombreuses victimes, du côté irakien évidemment, et beaucoup moins, mais un peu quand même, au sein des troupes d'intervention. Pour seule justification, on nous dit que c'est le prix à payer. Mais à payer pour quoi ?

Pour établir en Irak un régime démocratique remplaçant la dictature de Saddam Hussein ? Qui peut croire à une telle fable ? Les régimes sur lesquels se sont appuyés les autorités américaines et leurs alliés pour préparer l'invasion de l'Irak ne sont pas plus démocratiques. Tous, aussi bien l'Arabie Saoudite que le Koweit, sont des régimes absolutistes et encore plus réactionnaires que l'Irak. Et cela ne dérange ni Bush, ni Blair, ni les dirigeants des autres grandes puissances, ni l'ONU.

Les dirigeants américains ne font pas mystère de leurs intentions quand ils déclarent qu'ils vont remplacer Saddam Hussein par un régime à leur dévotion, surveillé par un comité de surveillance composé de représentants américains. Ce ne sera pas pour assurer plus de libertés au peuple irakien, qui continuera à subir la misère sans pouvoir se défendre plus qu'avant. Et le peuple kurde ne trouvera pas plus de liberté non plus.

Tout le monde va souffrir de cette guerre, si ce n'est quelques dizaines de grands trusts. Ceux du pétrole, principalement. Et au-delà de ceux qui veulent mettre la main sur tout ce qui est profitable en Irak même, il y a tous ceux qui mettent le Moyen-Orient en coupe réglée et qui veulent que leur ordre y règne.

Alors oui, cette guerre est injuste et révoltante. Parce qu'elle va se traduire par le massacre de toute une population, déjà exsangue, qui n'est pourtant en rien responsable d'un dictateur mis en place par les grandes puissances elles-mêmes. Elle est odieuse parce qu'il s'agit, pour Bush et Blair qui l'ont décidée, et pour tous ceux, plus hypocrites, qui leur laissent les mains libres, de remplacer une dictature par celle, non moins odieuse, des compagnies pétrolières et des trusts, appuyée sur les troupes d'occupation de la plus puissante armée du monde.

Cette guerre nous concerne tous. D'abord parce que ce sont les populations qui vont payer la note, y compris ici. La récession économique qu'elle entraînera conduira le gouvernement à réduire encore les crédits pour les dépenses sociales et collectives.

Mais n'oublions pas que les dirigeants de ces grandes puissances impérialistes, qu'ils soient parmi les belligérants ou qu'ils fassent semblant de s'en démarquer comme Chirac, sont des adversaires du monde du travail. Chirac en particulier se servira de la popularité qu'il s'est acquise en se démarquant de Bush pour nous faire accepter les mesures dirigées contre les travailleurs que le gouvernement Raffarin se prépare à prendre.

Cette guerre n'est pas la nôtre. Et nous devons l'affirmer en manifestant, sur les lieux de travail et en participant à toutes les initiatives protestant contre cette guerre ignoble.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette LAGUILLER

Vendredi 21 mars à 20 heures 30
Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à PARIS 5e - (Métro : Maubert-Mutualité)
Entrée libre

(Le Cercle Léon Trotsky consacré à la Russie, auparavant prévu à cette même date, est reporté à une date ultérieure pour permettre la tenue de ce meeting, en raison des événements en Irak)

TOULOUSE — Jeudi 20 mars à 20 h 30
Salle municipale - 22, allées de Barcelone

LILLE — Vendredi 28 mars à 20 heures
Maison de l'éducation permanente (MEP)
Place Georges-Lyon - près av. J-B.-Lebas

LYON — Vendredi 4 avril à 20 heures
Salle Victor-Hugo – Mairie du 6e
33, rue Bossuet - métro Masséna.

Éducation Nationale

LA DÉCENTRALISATION PRÉPARE UNE AGGRAVATION

La révision constitutionnelle nécessaire, nous explique-t-on, pour que soit adoptée la loi sur la décentralisation, dont Raffarin prétend qu'il s'agit d'une œuvre maîtresse, a été adoptée. Le congrès, qui rassemble députés et sénateurs, s'est réuni en grande pompe à Versailles le 17 mars.

L'une des conséquences de cette réforme sera de peser sur le statut et les conditions de travail de nombre de salariés de la fonction publique. 150 000 sont dans ce cas.

Sur ces 150 000 salariés, 110 000 appartiennent à l'Éducation nationale. Et un peu partout ceux-ci commencent à exprimer leur inquiétude et leur mécontentement. Les agents qui assurent aujourd'hui le ménage, le gardiennage et la cantine dans les lycées et collèges, et les TOS (techniciens et ouvriers de service) en constituent la plus grande partie.

Les assistantes sociales, les conseillers d'orientation et les médecins scolaires sont également au nombre des personnels décentralisés à marche forcée. C'est en effet à partir du 1er janvier 2004, dans neuf mois, que le gouvernement a prévu qu'il ne les paierait plus, et que ce serait aux collectivités territoriales de le faire. Raffarin a beau prétendre que *« chaque transfert sera compensé »*, cette célérité à se débarrasser d'un personnel indispensable au fonctionnement des collèges et lycées montre bien qu'il y a avant tout urgence pour le gouvernement à se désengager du financement de pans entiers de l'Éducation nationale.

Sur le terrain, aucune des catégories concernées ne croit à la fable d'une décentralisation effectuée pour répondre aux *« vertus de la proximité »*, comme dit Raffarin. Bien placés pour connaître les priorités des notables régionaux et départementaux, les personnels concernés ressentent les plus vives inquiétudes sur l'avenir qui leur est réservé. D'autant que ces transferts interviennent dans un contexte où le manque de personnel, conséquence de la carence de l'État depuis des années, touche aussi bien l'Éducation nationale que les services dépendant des collectivités territoriales.

Du coup, les techniciens et ouvriers de service craignent de devoir tourner sur plusieurs établissements scolaires, voire sur d'autres services dépendant du département ou de la région, pendant les vacances scolaires par exemple. Et, à terme, l'exemple des collectivités locales leur fait redouter la privatisation pure et simple des services qui les emploient, à commencer par la cantine ou le nettoyage des établissements. Les assistantes sociales scolaires se sentent menacées d'être utilisées en dehors des établissements pour boucher les trous existant dans les secteurs des quartiers les plus pauvres, dans les banlieues où nombre de postes ne sont pas pourvus. Les conseillers d'orientation psychologues, qui actuellement aident les élèves à choisir leurs filières d'études, savent que les administrations régionales auxquelles ils vont être affectés ont de tout autres projets pour eux : leur faire promouvoir les filières jugées « porteuses » par le patronat local, ou encore les affecter au dispositif de formation continue, beaucoup plus intéressant financièrement pour ces administrations.

Quant aux médecins scolaires, Xavier Darcos avait déjà proposé de confier à des étudiants en médecine ou à des médecins libéraux d'effectuer les bilans de santé des élèves. Les institutions départementales pourraient donc les récupérer pour boucher là encore des trous, ceux qui existent par exemple dans les centres de Protection maternelle et infantile, pour lesquels la moitié des départements sont en dessous de la norme prévue.

Cette décentralisation ne signifiera donc pas seulement une aggravation des conditions de travail des catégories concernées. Elle se traduira rapidement dans les établissements scolaires par une présence beaucoup plus réduite, voire la disparition pure et simple de toute une partie du personnel non enseignant.

L'ensemble du personnel, les élèves et leur famille en feront les frais, et c'est pourquoi dans certains établissements scolaires parents et enseignants commencent à exprimer leur opposition. Raffarin prétend *« rapprocher les centres de décision des citoyens »*. C'est faux, c'est même tout le contraire.

Daniel MESCLA

Suppression de 5 000 postes de contractuels

DES ÉCONOMIES AUX DÉPENS DE L'ÉDUCATION

D'après le principal syndicat d'enseignants du second degré le Snes-FSU, le ministère de l'Éducation nationale envisagerait au total de supprimer 5 000 postes de contractuels d'ici à deux ans.

Depuis des années, il embauche du personnel précaire, professeurs comme agents de service. On voit pourquoi il lui est plus facile ainsi de supprimer des postes.

Beaucoup de ces professeurs contractuels sont utilisés pour remplacer des professeurs titulaires, absents. Ces suppressions de postes feront qu'un nombre plus grand encore de professeurs ne seront pas remplacés. Or, actuellement, il est déjà difficile pour un proviseur de trouver des remplaçants, même lorsqu'il s'agit d'une absence de longue durée prévue à l'avance, comme un congé maternité. Alors pour une absence imprévue de deux ou trois semaines, il ne faut guère y compter. Et tant pis si, dans l'enseignement secondaire, par exemple, les élèves doivent se passer d'anglais, de mathématiques ou de français. Ces suppressions de postes risquent du même coup d'aggraver les conditions de travail des enseignants titulaires dont la fonction est d'assurer ces remplacements. Ils pourraient avoir à couvrir des zones de remplacement plus étendues.

En fait, cela fait des années que les ministres de l'Éducation nationale successifs ne recrutent pas suffisamment d'enseignants. Aussi quand le ministère de Luc Ferry déclare qu'*« il y a environ 5 000 contractuels qui sont employés alors que nous pourrions faire appel à des titulaires »*, il ne manque pas de culot. Car les enseignants contractuels ne demandent qu'à être titularisés. Or les places aux concours « réservés », – qui sont, comme le nom l'indique, réservés à ceux qui enseignent sans être titulaires, – sont en diminution. Cette année, 1 750 postes sont proposés pour ces concours spécifiques, soit 790 postes de moins qu'en 2002. Ajoutons que beaucoup de ces professeurs ne peuvent de toute façon même pas s'y présenter car il faut être de nationalité française.

Cette mesure s'inscrit dans une politique générale d'économies budgétaires qui s'ajoute à la suppression de 5 600 postes de surveillants, à celle de 20 000 aides-éducateurs, au transfert des assistantes sociales, des conseillers d'orientation, des médecins scolaires et de tous les agents de service aux départements et régions. Les besoins sont pourtant considérables. Il manque des dizaines de milliers de postes d'enseignants pour que les jeunes puissent étudier dans de bonnes conditions dans des établissements à taille humaine, et pas dans de véritables usines de 1 200 élèves ou plus, et dans des classes avec des effectifs réduits. Il manque aussi des infirmières ou des agents de service. Ces suppressions de postes ne se font pas seulement sur le dos du personnel de l'Éducation nationale, mais aussi et surtout sur celui des jeunes, et en particulier ceux des classes populaires qui ont le plus besoin de l'école pour accéder à la culture.

Aline RETESSE

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• CREIL

Samedi 22 mars à partir de 16 heures
Salle des Fêtes (10, av. Jules-Ferry)
à Saint-Leu-d'Esserent
(Bassin creillois / Route de Montataire à Précy-sur-Oise)

• ANGERS

Samedi 29 mars de 15 heures à minuit
à Trélazé
Salle Aragon

... et une date à retenir
7, 8 et 9 JUIN
(week-end de la Pentecôte)
LA FÊTE DE PRESLES
(Val-d'Oise)

Législatives partielles

LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Lutte Ouvrière présentait des candidats au 1er tour des deux élections législatives partielles qui ont eu lieu le 16 mars.

Dans la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis (Montreuil), Annie Rieupet a recueilli 267 voix, soit 1,56 % des suffrages exprimés. Dans la 3e circonscription d'Eure-et-Loir (Chartres–Lucé–Nogent-le-Rotrou), Anne-Catherine Godde a obtenu 1 303 voix, soit 4,55 %.

GUERRE... ET ATTAQUES EN RÈGLE CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL

***« Malgré l'Irak, les réformes continuent »*, se félicite Raffarin. Ou plus exactement, la sauvage agression contre l'Irak, préparée depuis des mois, et qui a permis à Chirac et à son gouvernement de rallier une partie de l'opinion publique en faisant mine de s'opposer à la guerre – tout en coopérant militairement avec les USA –, fait passer au second plan les attaques en règle que le gouvernement mène imperturbablement contre le monde du travail.**

Dans une longue interview au journal *Les Échos*, Raffarin affirme que le gouvernement ne cherche pas *« à utiliser la guerre à des fins intérieures, ni sur le plan économique, ni sur le plan politique »*. Mais jusqu'à présent elle lui facilite d'autant plus les choses que les dirigeants des partis de gauche comme des centrales syndicales se sont empressés de se ranger derrière Chirac et que rien n'a été fait pour permettre à la classe ouvrière de résister efficacement aux attaques du gouvernement et du patronat. La manifestation du 1er février sur les retraites est restée sans suite et aucun plan de lutte n'a été proposé permettant aux travailleurs de créer un rapport de forces plus favorable.

Raffarin continue à faire mine de se concerter avec les organisations syndicales. Les réunions de travail et autres tables rondes se multiplient sur l'emploi, sur les retraites, sur la formation professionnelle, etc. Ces rencontres sont destinées à neutraliser les confédérations et à démobiliser les travailleurs. D'ailleurs la CFDT ne veut pas entendre parler de nouvelle manifestation avant la fin de ce qu'elle appelle des négociations. Les autres confédérations se sont tout de même décidées à appeler à une nouvelle journée d'action pour le 3 avril. Il est temps !

Raffarin annonce pourtant la couleur : *« L'année 2003 sera difficile »* et se sert du ralentissement économique et du déficit budgétaire pour faire comprendre qu'il faut faire des économies. Oh, certes il enveloppe ses projets dans un discours lénifiant sur les bonnes intentions du gouvernement qui *« souhaite un service public modernisé, des usagers satisfaits et des fonctionnaires plus heureux »* ! C'est prendre les gens pour des demeurés, au moment où il s'apprête à tailler dans les effectifs de la fonction publique, à se passer de milliers de contractuels, à se débarrasser de 110 000 fonctionnaires de l'Éducation nationale pour les laisser à la charge des collectivités locales, à faire des économies sur tous les services publics, de la santé aux transports en passant par l'Éducation nationale.

Dominique CHABLIS

AFP

Les attaques continuent de plus belle contre les travailleurs

LA « *RÉFORME* » SELON RAFFARIN

Quand Raffarin avoue *« Moins nous avons de marges financières, plus nous avons d'exigence en matière de réforme »*, il est clair que ce qu'il attend des prétendues réformes ce sont des économies pour le budget de l'État sur le dos des salariés de l'État et des usagers.

Car l'État a besoin d'argent, de plus en plus d'argent pour donner au patronat. Le Premier ministre rappelle qu'en matière d'emploi : *« La création d'emplois par les entreprises, soutenue par des allégements de cotisations sociales ou les contrats sans charges sociales pour les jeunes que nous avons créés, reste évidemment le socle de notre politique »*. Une politique de cadeaux au patronat menée depuis des années, sans aucun effet sur l'emploi, qui vide les caisses de l'État et celles de la Sécurité sociale, pour le plus grand profit des actionnaires, et que chaque gouvernement aggrave un peu plus. Que les entreprises qui sont l'objet de tant de sollicitude de la part des gouvernements licencient à tour de bras, cela « inquiète » paraît-il Raffarin, qui suggère aux patrons de *« ne pas hésiter à dénoncer les mauvais comportements, quand l'État de droit social n'est pas respecté »*. Il faut licencier dans les formes et d'ailleurs le gouvernement s'emploie à faciliter les choses au patronat, ne serait-ce qu'en abrogeant la loi dite de modernisation sociale qui compliquait un peu la procédure.

Quant aux travailleurs jetés dehors, aux jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, toute une panoplie d'emplois précaires avec salaires précaires et incomplets est réactivée, sous des appellations parfois nouvelles, pour faire mine de se préoccuper de leur sort. Mais il y aura beaucoup de sigles différents pour peu d'emplois proposés.

Et puis il y a l'attaque contre les retraites, toujours en préparation avec des réunions hebdomadaires de concertation avec les organisations syndicales qui se prêtent au jeu et font mine de s'étonner que le gouvernement ne cède sur rien. La CGT découvre qu'il *« ne s'agit plus d'une réforme destinée à améliorer ou consolider le régime actuel, mais bien d'un changement de système. En refusant de définir un niveau de revenu pour les retraites, le gouvernement fixe un cadre qui rendra nécessaire pour chacun de prendre un système complémentaire de retraite. »* Le gouvernement ne veut même pas s'engager sur la possibilité de partir avant 60 ans réclamée par la CFDT. Et évidemment, il ne veut pas revenir sur les mesures de Balladur.

En l'absence d'un rapport de forces favorable, il est bien évident que ce ne sont pas les réunions des chefs syndicaux avec le gouvernement qui vont faire reculer celui-ci sur son projet d'imposer un allongement de la durée de cotisation sans aucune garantie sur le montant de la pension de retraite.

Tous les projets que le gouvernement est en train de mettre en place, toutes ses prétendues réformes constituent une attaque en règle sur tous les fronts contre le monde du travail. Il ne faut pas le laisser faire. Il faut préparer une riposte à la hauteur des attaques en saisissant toutes les occasions de manifester notre opposition radicale à tous ces projets et notre détermination à les mettre en échec.

D. C.

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros

Hausse du brut et TIPP ILS NOUS POMPENT

Le prix du super flambe. Il a augmenté de 15 à 20 centimes d'euro en quelques mois. Ce qui fait bien les affaires des compagnies pétrolières et du gouvernement. En effet, plus de 80 % du prix à la pompe étant composé de taxes, en particulier la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), chaque hausse du prix de pétrole rapporte des millions d'euros dans les caisses de l'État.

De plus, l'été dernier, le gouvernement a cessé d'appliquer le principe de la TIPP flottante qui, en cas de hausse importante du brut, baissait temporairement son taux et évitait que la flambée du brut ne se répercute de façon proportionnelle sur la taxe.

Saisi, le conseil d'État vient de juger illégale la suppression de cette TIPP flottante et demande à l'État de rembourser 22 millions d'euros de trop perçu entre le 21 novembre et le 31 décembre. Mais au lieu de rembourser cette somme aux consommateurs, le conseil d'État a demandé à l'État de la rembourser aux compagnies pétrolières... qui expliquent qu'il va être très difficile de reverser cette somme aux automobilistes.

De plus le Conseil d'État n'a pas jugé bon d'obliger le gouvernement à baisser cette TIPP. Et pendant que ces patrons, politiciens et conseillers d'État s'entendent comme larrons en foire sur notre dos, le prix du super continue de flamber...

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Congrès de la CGT :

LES 4 RÉSOLUTIONS DE LA « MUTATION »

Le 47e congrès de la CGT aura lieu du 24 au 28 mars 2003 à Montpellier. La direction de la confédération souhaite à cette occasion faire un pas supplémentaire vers le syndicalisme consensuel et bien intégré.

Le 45e congrès de décembre 1995 avait adopté l'abandon, dans les statuts de la CGT, de l'objectif de supprimer l'exploitation capitaliste. Lors du congrès suivant, en février 1999, Bernard Thibault, à peine élu, parlait de remplacer le *« syndicalisme de protestation par un syndicalisme de négociation »*. Ce qui lui avait valu les félicitations du président du Medef. Pour son 47e congrès, la direction de la CGT veut continuer cette *« mutation »* et, suite à son rapport d'activité, présente quatre résolutions.

1) Le *« nouveau statut du travail salarié »* :

La première résolution concerne les *« conquêtes sociales »*. Il y est à peine question des retraites. L'axe revendicatif principal tourne autour du *« nouveau statut du travail salarié »*. Ce statut permettrait au salarié de conserver un même contrat de travail tout au long de sa vie, d'accroître sa qualification, son salaire, même si son entreprise ferme ! Au mieux, c'est une idéalisation d'un plan de carrière-maison étendu à l'échelle de la société, au demeurant parfaitement utopique dans le cadre du capitalisme. Au pire, c'est la porte ouverte à toute une série de reculs : le *« droit individuel »* du salarié à l'emploi remplacerait les garanties collectives actuelles : conventions collectives, statut actuel de la fonction publique et autres statuts spécifiques... Ce nouveau statut du travail salarié est clairement opposé à l'interdiction des licenciements, jugé simpliste et irréaliste par les dirigeants de la CGT. Il ne s'agit plus de lutter contre les licenciements mais de supprimer cette notion juridique !

2) Le *« renouveau du syndicalisme »*

La deuxième résolution traite du *« renouveau du syndicalisme »* qui passe, entres autres, par la recherche de convergences avec les autres syndicats. Sur quelles bases ? La CGT a signé une plate-forme sur les retraites avec 7 autres syndicats, plate-forme qui reconnaît la nécessité d'une réforme des retraites et où n'apparaît pas la défense des 37,5 annuités. En revanche, cette résolution insiste sur l'indépendance politique de la CGT, en clair couper définitivement le cordon ombilical qui rattachaient les dirigeants de la CGT au PCF. Ils se disposent désormais à collaborer autant avec les gouvernements de droite qu'avec ceux de la gauche.

3) Les « syndicats de site »

La troisème résolution se propose de *« transformer la CGT »*. Il s'agit de créer des syndicats de site ou de zones, incluant les syndiqués des sous-traitants présents sur les grands sites industriels, regroupant les syndiqués isolés, syndiquant des cadres, des chômeurs, des salariés des PME. Ce qui en soi serait positif, s'il s'agissait vraiment de combattre le corporatisme maison de bon nombre de syndicats d'entreprise et de resserrer les liens entre travailleurs de plus en plus divisés par des statuts différents. En fait, objectif également légitime, la CGT veut inverser la tendance au tassement de son influence et au recul de son implantation syndicale et élargir en surface l'influence de son appareil. Même si la CGT reste la principale force aux élections prud'homales, elle ne compte officiellement que 685 000 syndiqués contre 865 000 pour la CFDT. Il lui faut regagner le terrain perdu. Cela se comprend. Reste à savoir au service de quelle politique.

4) Le mode de redistribution des cotisations syndicales

La quatrième résolution propose de changer le mode de redistribution des cotisations syndicales. Aujourd'hui, les cotisations sont perçues par les syndicats et remontées de bas en haut vers les UD, UL et fédérations qui les reversent ensuite à la confédération. La direction de la CGT veut, sur le modèle du fonctionnement de la CFDT, qu'une fois qu'un syndicat aura prélevé 33,3 % des cotisations, il reverse le reste à la confédération qui redistribuera ensuite aux unions locales, fédérations, etc. Cette proposition n'est pas du goût des instances intermédiaires qui craignent, avec quelques raisons, d'avoir moins de reversements et moins d'autonomie, d'autant plus qu'avec la formation de syndicat de sites ou de zones, certaines UL risquent de dépérir. Au-delà des modalités techniques, il s'agit de donner plus d'autonomie à l'appareil central par rapport à ses instances intermédiaires et locales.

Des délégués « élus » d'en haut

Les délégués ont été, en majorité, triés sur le volet. En quelques endroits, il y a eu des votes mais les désignations sont bien souvent venues d'en haut et en fonction de quotas : tant de femmes, d'immigrés, de techniciens, de cadres, tant de salariés de PME, du secteur privé et public... Les critères choisis par la direction confédérale révèlent plus l'image que celle-ci veut donner de la CGT que la réalité du syndicat, que ce soit en termes de syndiqués ou de sensibilités.

Reste à exprimer une cinquième résolution, celle de la base combative :

La confédération a certainement tout fait pour que les militants contestataires ne soient pas trop envahissants à ce congrès. Il n'empêche : puisqu'ils y sont invités par les instances dirigeantes, ils peuvent en profiter pour se faire entendre partout où ils le peuvent, dans leurs syndicats respectifs, mais aussi au congrès de Montpellier, sur ce que devraient être les tâches actuelles de la CGT, lesquelles se déclinent principalement autour des trois points suivants, indissolublement liés : retraites, licenciements, salaires. Car la tâche prioritaire de la CGT aujourd'hui, ce serait d'œuvrer à préparer une contre-offensive d'ensemble des travailleurs, à la construction d'un rapport de force permettant d'imposer un programme de revendications unitaires qui, pour le résumer en trois mots, commencerait par mettre en avant : 300 euros d'augmentation par mois pour tous, un maximum de 37,5 ans de cotisation pour tous et l'interdiction des licenciements.

Paul WITZ

Convergences Révolutionnaires n° 26 (mars-avril 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur les États-Unis en guerre contre l'Irak, contre les peuples, contre leur peuple.
- Des articles : la politique de l'impérialisme français au Moyen-Orient et en Côte-d'Ivoire ; les enjeux du congrès CGT ; la recrudescence du chômage ; les suppressions d'emplois à la SNCF, dans l'Éducation nationale et à Arcelor.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : http://www.convergencesrevolutionnaires.org

Leur société

La mort de Jean-Luc Lagardère

UNE FORTUNE ALIMENTÉE PAR L'ARGENT PUBLIC

La mort de Jean-Luc Lagardère a suscité une avalanche de louanges digne d'un chef d'État. Et encore, pas d'un chef d'État de petite pointure. Les patrons y ont été de leur hommage. Normal ! Les hommes politiques aussi. Ceux de droite bien évidemment. Lagardère ne cachait pas ses attaches gaullistes, puis chiraquiennes. Mais les politiciens de gauche, Mauroy, Fabius, Delanoë, parmi d'autres, s'y sont mis aussi, et même le directeur de *L'Humanité*, Patrick Le Hyaric, s'est joint à ce concert de louanges, exprimant sa tristesse au rejeton du défunt, Arnaud Lagardère. *« La France,* écrit-il, *perd un entrepreneur attaché à son développement et à l'intérêt national »,* ajoutant *qu'« il était très attaché à la presse écrite et à son pluralisme »*. Il est vrai que Jean-Luc Lagardère était l'un des deux ou trois capitalistes qui avaient, généreux mécènes, contribué à éviter la faillite au quotidien du PCF.

Plutôt que de dire qu'il a bien servi la France, mieux vaudrait dire que la France l'a bien servi, au travers des chefs d'État et de gouvernement qui se sont succédé.

Car une bonne fée, la fée étatique, s'est penchée sur le sort de cet ingénieur qui, nous dit on, parti de rien, s'est construit un empire.

Sa spécialité, celle qui lui a permis de construire sa fortune et son influence, a été avant tout le commerce des armes. Il a commencé sa carrière chez Dassault, avant de rejoindre Matra et d'y faire fabriquer des engins de mort, que ce soit sous forme de missiles ou d'équipements électroniques divers, pour les vendre à des tas de gouvernements, pour une bonne part des dictatures, qui de tout temps ont figuré en bonne place dans le carnet de commandes de Matra et de ses avatars. Sadam Hussein fut l'un de ces bons clients.

Et puisque l'actualité nous y ramène, on peut rappeler que « la France », autrement dit Matra, Dassault, Thomson, Aérospatiale (aujourd'hui EADS, groupe dans lequel le groupe Lagardère joue un rôle-clef), a été l'un des grands fournisseurs d'armes du dictateur de Bagdad.

À chaque fois, les chefs d'État ou de gouvernement ont favorisé les acquisitions de Jean-Luc Lagardère.

En 1980, quand il a voulu étendre son emprise sur les médias – il avait déjà quasiment hérité d'Europe 1 – Giscard d'Estaing est intervenu pour qu'il puisse racheter le groupe Hachette, pour un prix défiant toute concurrence. Au début des années quatre-vingt-dix, c'est à François Mitterrand et au Crédit Lyonnais qu'il a dû d'échapper à la faillite. La banque alors nationale avait généreusement accepté d'effacer la dette que Lagardère avait contractée en essayant de relancer La Cinq, chaîne de télé qu'il avait voulu acquérir pour faire la pige à Bouygues qui s'était, lui, payé TF1. En 1999, ce fut au tour de Jospin de lui apporter sur un plateau le groupe aéronautique EADS, résultat de la fusion des plus grands avionneurs français. Quant à Chirac, il l'a aidé à devenir le premier éditeur français en rachetant au groupe de Jean-Marie Messier le secteur édition de Vivendi Universal.

On veut faire rêver dans les chaumières et les HLM avec ce conte pour enfants racontant le destin de ce jeune homme, pétri de talents et plein d'ambition, issu d'un petit village gascon, et qui, à force de travail, serait arrivé à la tête d'un des plus puissants trusts du pays et d'une fortune personnelle colossale, dépassant le demi-milliard d'euros, le plaçant dans les premiers rangs des fortunes de France. Mais tout cet argent représente la part qu'il s'est octroyée sur le travail des dizaines de milliers d'ouvriers qui travaillaient pour lui.

La presse parle de « l'empire » Lagardère. De fait, le pouvoir de ces grands patrons est quasiment féodal. Personne ne les a élus à la tête de ces prétendus empires industriels, sur lesquels ils règnent sans partage.

Jean-Luc Lagardère avait intronisé son fils, Arnaud, comme dauphin officiel. Et il s'en trouve pour s'extasier sur ces nouvelles « dynasties ». Dans tout cela, nul contrôle de la population ou des salariés, nulle élection, si ce n'est parfois par leurs « pairs ».

Lagardère ne laisse rien, sinon son sens des affaires et sa fortune. Mais son nom n'est pas attaché à une invention qui se traduirait par un bienfait pour l'humanité. Il n'a été qu'un héros de ce système, et il est après tout naturel que ses tenants et ceux qui en tirent profit se reconnaissent en lui. Grand bien leur fasse.

Roger PÉRIER

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

- PARIS (10e)

Mardi 25 mars
à 19 h 30
Café Le Dellys
5, rue des Deux-Gares

- PARIS (11e)

Vendredi 4 avril
à 18 h 30
Maison des métallos
94, rue J.-P.-Timbaud

Irak MASSACRE POUR L'ORDRE IMPÉRIALISTE

Depuis l'ultimatum lancé à l'Irak lundi 17 mars par George W. Bush, on sait que les centaines de milliers d'hommes et les énormes moyens militaires concentrés par les États-Unis aux frontières du pays vont se déchaîner sur celui-ci. En prévision du déluge de feu qui va s'abattre, les inspecteurs de l'ONU, les membres des organisations internationales, les diplomates étrangers ont quitté le pays. Sur place, dans les villes qui s'apprêtent à subir les bombardements massifs, ne reste que la population irakienne, tous ceux qui ne peuvent fuir le déluge de bombes de l'armée américaine censée venir les délivrer.

Car les dirigeants américains, de leur côté, répètent imperturbablement les mêmes mensonges. Officiellement, leur attaque vise à ôter à l'Irak les *« armes de destruction massive »* dont ce petit pays exsangue, soumis depuis douze ans à un embargo draconien, menacerait selon eux la planète. Pendant quelques mois, les États-Unis ont laissé se dérouler la comédie des inspections de l'ONU destinées à découvrir ces armes. Celles-ci n'en ayant pas découvert, Bush a dit que c'était la preuve... de la duplicité du régime, qui aurait caché les armes en question. Et lorsque seuls quelques missiles de faible portée ont été trouvés, lorsqu'il a été demandé au régime irakien de les détruire et qu'il l'a fait, Bush a continué à proclamer que le régime de Bagdad ne respectait pas ses engagements et que, décidément, il fallait que les armes parlent.

Voilà avec quels gros mensonges, et avec quel cynisme, la première puissance de la planète s'apprête à écraser la population d'un pays. Bush prétend que son souci est de débarrasser l'Irak de l'odieuse dictature de Saddam Hussein et d'y établir la démocratie et la prospérité. Mais si tel était leur objectif, les États-Unis et les autres puissances impérialistes n'auraient pas contribué eux-mêmes, pendant des années, à consolider dans ce pays, et dans bien d'autres, une dictature sanglante, et à l'armer de pied en cap. Et lorsque cette dictature a cessé de leur plaire, ils n'auraient pas soumis ensuite le pays, après la guerre meurtrière de 1991, à douze ans d'un embargo qui a réduit une partie de sa population à la famine et causé encore des centaines de milliers de morts, en particulier parmi ses enfants.

Le régime abattu, en fait de « démocratie » les dirigeants américains prévoient de le soumettre à leur administration militaire directe. Pour cela ils comptent bien pouvoir s'appuyer sur une partie des cadres de l'armée et du régime actuels, qu'ils incitent aujourd'hui à abandonner Saddam Hussein et à rallier leur camp. Et ils espèrent que la population irakienne, après des années de misère, après avoir subi la dictature, après avoir vécu deux fois l'enfer des bombardements massifs, sera suffisamment brisée pour voir l'occupation américaine comme une délivrance et l'accepter sans broncher.

Peut-être cela sera-t-il le cas, au moins pour une partie de la population et pour un certain temps. Mais la première guerre du Golfe a déjà montré aussi que les dirigeants américains, sans aucun remord, peuvent laisser les troupes du régime irakien, ou de ce qu'il en restera, écraser les populations révoltées qui auraient cru à leurs promesses. Ils préfèrent en effet laisser agir ces troupes, aussi longtemps qu'il est possible, plutôt que d'avoir à charger les troupes américaines elles-mêmes des tâches de répression.

Affamée, bombardée, décimée, la population irakienne ne sera même pas débarrassée réellement de cette dictature qui pèse sur elle, à laquelle s'ajouteront simplement des protecteurs et des conseillers américains. A ceux-ci viendra encore s'ajouter, dans une région comme le Kurdistan, l'action de l'armée turque. Celle-ci est déjà présente sur le terrain, prête à écraser dans le sang toute velléité d'indépendance de la population ; elle aura pour cela, à n'en pas douter, le feu vert des autorités américaines, dont le dernier souci est bien la liberté des peuples.

En fait cela fait des mois que les dirigeants américains ont choisi, quoi qu'il arrive, de livrer cette guerre. C'est une démonstration à l'égard de leur propre population et une tentative de la mettre en condition, au moment où l'économie américaine s'enfonce dans la crise et dans les scandales financiers. C'est une démonstration de force de l'impérialisme américain à l'égard du monde entier pour démontrer qu'il ne laissera aucun peuple, aucun régime, contester sa domination. Et puis c'est aussi et peut-être surtout une basse opération de prise de contrôle direct d'un pays et de ses ressources par l'armée et par les compagnies américaines, pétrolières en premier lieu. Celles-ci ont fait des projections, élaboré leurs plans et leurs projets pour l'exploitation du pétrole du Moyen-

LO

Orient dans les années qui viennent. La stratégie des États-Unis s'y conforme, leur armée et ses énormes moyens militaires la mettent en application, dans la souffrance et dans le sang des peuples irakien, kurde, arabes en général, et aussi avec le sang des soldats américains eux-mêmes.

De leur coté, en ne jouant pas le jeu de Bush, les impérialismes français et allemand ne se sont pas en réalité opposés à la guerre, et encore moins bien sûr à cet ordre impérialiste que celle-ci cherche à consolider et dont ils sont partie prenante. Ils ont seulement tenté de sauvegarder leurs intérêts propres, avant le conflit et surtout pour après. L'impérialisme français, en particulier, a estimé que mieux valait laisser aux États-Unis la responsabilité de l'opération guerrière. En se donnant l'image d'un opposant à la guerre, d'un partisan de relations d'un autre type avec les pays du Tiers Monde, Chirac n'a rien fait d'autre que de préparer une situation où, peut-être, les trusts français seront en meilleure position pour prendre certains marchés dans les pays arabes, et peut-être en Irak même quand s'ouvriront les profitables marchés de la reconstruction. Mais cela ne l'a même pas empêché de collaborer militairement avec les États-Unis, et il se réserve même en fait d'intervenir militairement à leurs cotés, si à un moment il l'estime opportun.

Dans le jeu diplomatique hypocrite qui a précédé la guerre, entre les États-Unis, les autres puissances, dont la France, et l'ONU, il n'y aura guère eu qu'une division des rôles entre ceux qui mènent l'attaque et ceux qui se réservent, ensuite, de lui apporter leur caution et de participer au partage.

Voilà donc l'ordre impérialiste, voilà l'ordre des compagnies pétrolières et du capital financier. Il s'apprête à sacrifier encore des centaines de milliers d'hommes au nom de ses intérêts. Il s'impose encore une fois dans le sang et la souffrance des peuples. Mais cet ordre-là n'est fait que d'un désordre croissant. Le Proche et le Moyen-Orient, découpés, divisés, soumis à des dictatures, à l'oppression et à la misère et à des guerres incessantes, lui ont payé un lourd tribut. Mais d'un bout à l'autre de la planète, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, les interventions de l'impérialisme laissent derrière elles des pays dévastés, en proie aux guerres civiles, aux crises financières, soumis à des dictatures et à des mafias. Il n'est que de voir quelles « démocraties » ont été établies par les interventions en Afghanistan, ou même en Yougoslavie, ou auparavant en Somalie ou dans toute l'Afrique de l'Ouest... Et ces interventions ne combattent pas, mais en réalité alimentent, le terrorisme et les intégrismes de toute sorte.

Aujourd'hui, il faut manifester, protester contre l'ignoble massacre qui se prépare et que les peuples, tous les peuples, vont payer, y compris ici et ne serait-ce que par ses conséquences économiques. Mais il faut aussi lutter, combattre pour mettre fin à ce système. La classe ouvrière, les peuples du monde entier doivent mettre fin à cet ordre injuste, odieux, inique. Ils doivent mettre fin à l'impérialisme, ce système qui règne sur la planète et qui n'est qu'un système d'oppression et de misère, de guerres et de sang. Et ils sont les seuls à pouvoir le faire.

André FRYS

Manifestons contre la guerre !

Dès le déclenchement de la guerre, partout, il faudra manifester sans attendre, dans les entreprises, les quartiers, les établissements scolaires pour dire que nous refusons ce massacre du peuple irakien

Le soir même un rassemblement est prévu à Paris, à partir de 18 h 30, place de la Concorde, proche de l'ambassade américaine à Paris, et devant les représentations américaines des grandes villes du pays.

Le samedi qui suit, et cela peut être dès ce samedi 22 mars, des dizaines d'associations, d'organisations politiques appellent à des manifestations dans différentes grandes villes, qui doivent être les plus massives possibles.

LUTTE OUVRIÈRE S'ASSOCIE PLEINEMENT À CES APPELS.

LO

De 1945 à aujourd'hui
L'ONU, CAUTION DE L'IMPÉRIALISME CONTRE LES PEUPLES

Au moment où beaucoup invoquent l'ONU comme arbitre suprême qui aurait décidé ou non de la « légalité » d'une intervention contre l'Irak, il n'est pas inutile de rappeler quel a été dans le passé le rôle de cet organisme et comment il a été fondé.

La création de l'ONU

La création de l'ONU, en juin 1945, à l'initiative des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'URSS n'avait rien à voir avec l'intérêt des peuples. Elle était au contraire dirigée contre eux. A la conférence de Yalta, quelques mois auparavant, les chefs de ces trois États, Roosevelt, Churchill et Staline, en avaient jeté les bases. Alors que les armées hitlériennes s'effondraient, que les armées soviétiques marchaient sur Berlin, la préoccupation des puissances victorieuses était d'éviter que la fin de la guerre ne se traduise, comme en 1917-1918, par une vague révolutionnaire.

Elles s'étaient alors réparti les zones, chargeant leurs armées respectives d'étouffer ou d'écraser toute intervention autonome des masses. Ainsi, en Grèce, confiée aux soins de la Grande-Bretagne, la résistance, animée par le PC, fut désarmée et massacrée avec la complicité de Staline. En Pologne, en Roumanie, Staline installait des gouvernements d'Union nationale incluant des monarchistes et les représentants des propriétaires terriens. L'aviation américaine bombardait les villes ouvrières de Berlin, Hambourg et Dresde et larguait les bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

L'organisation de l'ONU et la charte adoptée en 1945 reflétaient cette entente sur le dos des peuples. Le Conseil de sécurité de l'ONU admettait cinq « membres permanents » : les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, auxquels on adjoignit la France et la Chine (alors dirigée par le dirigeant anticommuniste Tchang Kaï-Chek), ainsi que six membres (aujourd'hui dix) renouvelables par l'assemblée générale tous les deux ans. Le « droit de veto », réservé aux membres permanents, signifiait qu'aucune mesure ne pouvait être prise sans le consentement de chacune des puissances. La « charte » des Nations unies prenait bien soin de respecter le « domaine réservé » de chaque pays impérialiste en n'autorisant pas l'ONU à *« intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État. »*

C'est bien entendu au nom de ce « domaine réservé » que les puissances coloniales martyrisèrent les peuples coloniaux. Ainsi, la France bombarda Sétif, en Algérie, le jour même de l'armistice du 8 mai 1945, massacra la population révoltée de Madagascar en 1947, tandis que l'Angleterre écrasait le peuple indien, et les Pays-Bas le peuple indonésien.

Durant le demi-siècle qui suivit, ouvertement ou implicitement, l'ONU a couvert les pires forfaits de l'impérialisme.

La guerre de Corée.

Depuis août 1945, par décision américaine, la Corée était coupée en deux zones, l'une au Nord sous contrôle soviétique, l'autre au Sud sous contrôle américain. Quand en juin 1950, afin de réunifier le pays, l'armée nordiste envahit le Sud gouverné par le régime haï du protégé américain Syngman Rhee, celui-ci s'effondra. Le Conseil de sécurité de l'ONU condamna les armées nordistes et l'armée américaine intervint, sous mandat de l'ONU, pour empêcher la réunification, en bombardant au napalm. Au bout de trois ans, le général américain O'Donnel faisait ce commentaire : *« L'entière, presque l'entière péninsule coréenne n'est guère qu'un enfer effroyable. Tout est détruit. Plus rien qui mérite un nom ne reste debout »*.

Il faut noter que l'URSS a tout de même utilisé son « droit de veto » à cette occasion. Qu'à cela ne tienne, l'assemblée générale de l'ONU adopta le 3 novembre 1950 la résolution « Acheson » qui, en cas de blocage par le veto d'un des membres permanents, autorisa le Conseil de sécurité à passer outre, à la majorité des voix. C'est ainsi que ce fameux « droit de veto » fut utilisé, de 1946 à 1995, à 237 reprises sans que cela gêne en quoi que ce soit les massacres des peuples. Il permit juste à la diplomatie de chaque camp de se laver les mains des tueries effectuées par l'autre camp.

La guerre du Vietnam

Un an à peine après la fin de la guerre de Corée, en 1954, les États-Unis prirent la relève de l'armée française défaite au Vietnam et installèrent Diem, un dictateur fantoche au Sud. En 1961, afin d'empêcher la réunification du pays et la victoire des armées du Nord, les armées américaines commencèrent à intervenir. La guerre du Vietnam commençait et devait durer jusqu'en 1975. Jamais un pays et un peuple n'ont subi un tel martyr. Les bombardiers américains ont déversé 13 millions de tonnes de bombes, soit 3 à 4 fois le tonnage lâché pendant toute la Seconde Guerre mondiale, l'équivalent de 450 bombes d'Hiroshima.

Pendant ces quinze ans de guerre, le Conseil de sécurité n'examina jamais la question vietnamienne.

Plus récemment, c'est avec l'aval de l'ONU que fut bombardée l'Irak pendant la guerre du Golfe en 1991 ou plus tard que fut bombardée la Serbie.

L'ONU caution des exactions des impérialismes.

Il est difficile d'énumérer toutes les interventions militaires et les coups d'États fomentés par les puissances impérialistes, souvent avec la bénédiction, ou au moins la complicité de l'ONU.

Au Guatemala, en juin 1954, les États-Unis organisèrent le renversement du président Arbenz, à partir du Honduras voisin, à l'aide d'avions américains. Saisi par le Guatemala, le Conseil de sécurité de l'ONU refusa de mettre à l'ordre du jour sa plainte. *« Il s'agit non d'une agression mais d'une révolte de Guatémaltèques contre des Guatémaltèques »*, répondit le président du Conseil de sécurité.

De la même manière, quand les Nations unies furent saisies sur les questions de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie, la France dénia sa compétence, estimant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure. L'URSS ne se gêna pas pour faire de même pour l'écrasement de l'insurrection ouvrière de Budapest par ses soins, en 1956.

On ne compte plus les interventions militaires directes de l'impérialisme américain ou des coups d'États fomentés par la CIA comme en Iran en 1953, Cuba en 1961, Saint-Domingue en 1965, le Chili en 1973, le Nicaragua à partir de 1979, Grenade en 1983. On ne compte pas non plus les interventions des armées françaises dans son précarré africain, pour soutenir les dictatures chancelantes, comme aujourd'hui en Côte-d'Ivoire ou hier au Rwanda où elle couvrit un génocide en 1994, avec la bénédiction de l'ONU.

Chaque fois, en fait, l'ONU soutenait les exactions impérialistes ou détournait le regard. Mais par ailleurs, on ne compte plus, non plus, les résolutions restées lettre morte, quand elles gênaient les intérêts de l'impérialisme ou de ses alliés. Ainsi les résolutions sur le conflit israélo-palestinien, depuis 1947, n'ont jamais été appliquées par Israël, au détriment du peuple palestinien, condamné à vivre en exil dans les camps ou à subir les assauts de l'armée israélienne. Tout cela avec la complicité de l'impérialisme américain.

Lénine considérait l'ancêtre de l'ONU, la Société des Nations (la SDN) comme *« un repaire de brigands »*. Son demi-siècle d'existence prouve que l'ONU, à son tour, a bien mérité ce titre.

Christian BERNAC

AFP

Pendant les quinze années de la guerre du Vietnam, le Conseil de Sécurité de l'ONU n'en a pas parlé...

Au sommaire de
Lutte de Classe n° 71 (mars 2003)

Irak
Contre la guerre impérialiste
Contre l'union nationale derrière Chirac

France
Les nouvelles lois électorales : dans la continuité d'une vieille tradition

Haïti
Luttes de clans sur fond de misère croissante

Corée du Nord
Otage de la politique de grande puissance de Washington

États-Unis
United Airlines demande au tribunal de commerce de l'aider à imposer ses quatre volontés à son personnel

Tribune de la minorité
Le front social

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

LES RETRAITES
FAIRE FACE À L'ATTAQUE QUI SE PRÉPARE CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE
Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

L'IRAK
ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME
Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro par brochure.
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Serbie

DJINDJIC ASSASSINÉ, CRISE DU POUVOIR AGGRAVÉE

L'assassinat du Premier ministre Zoran Djindjic à Belgrade le 12 mars, par des tueurs professionnels, dans la cour même du siège du gouvernement, révèle tout à fait significativement la situation du pouvoir en Serbie. Les dirigeants d'un gang très connu de la pègre belgradoise, dit gang de Zemun, ont été immédiatement mis en cause dans un communiqué du gouvernement et dans la presse. Avec, du même coup, les sommets de la police spéciale du régime.

Les milieux mafieux (trafics de drogues, d'arme, et réseaux de prostitution) ont en effet beaucoup prospéré en Serbie durant l'ère Milosevic, entre 1991 et 2000, en liaison étroite avec les cercles dirigeants, y compris des membres de la famille Milosevic elle-même. Et le renversement de Milosevic à l'automne 2000 n'a pas été suivi d'un démantèlement de son appareil de pouvoir. Au contraire, ces milieux ont gagné en influence et puissance.

L'itinéraire de l'homme qui est suspecté d'avoir été le « cerveau » de l'attentat, Milorad Lukovic, dit « Legija », est d'ailleurs éloquent. Ayant acquis sa première formation dans la Légion étrangère française, il fut ensuite membre des milices du fameux massacreur (et député) Arkan, puis membre de l'Unité d'Opérations spéciales connue sous le nom de « Bérets rouges », qui opéra pendant les guerres de Croatie et de Bosnie. Il en devint le commandant, sous le patronage du chef du Service de sécurité d'État Jovica Stanisic, jusqu'en 2001 (il n'était pas toujours contrôlable, semble-t-il).

Cette symbiose entre la police serbe et la pègre, au-delà du « groupe de Zemun », a conduit non seulement à des enrichissements accélérés, mais du même coup à des activités d'hommes de main : toute une série d'enlèvements, de crimes, de règlements de comptes violents, entre gangsters certes mais aussi au service de clans politiques. D'ailleurs, Djindjic venait lui-même d'échapper à une tentative d'assassinat, le 21 février dernier. Le chauffeur de camion impliqué à cette occasion avait été immédiatement libéré sous caution, malgré l'ire du ministre de la Justice lui-même. Il est vrai que les auteurs de la plupart des crimes et attentats ont bénéficié jusque-là d'une très large impunité. Aujourd'hui, le mandat d'arrêt lancé par le gouvernement contre le seul groupe de Zemun énumère plus de 300 actes d'accusation, incluant la disparition de l'ancien président de Serbie Ivan Stambolic ou encore l'attentat contre le leader de l'opposition royaliste Vuk Draskovic.

AFP

Les funérailles de Djindjic.

À vrai dire, Zoran Djindjic se trouvait d'autant plus entravé, au moins jusqu'à récemment, pour s'attaquer sérieusement aux milieux policiers et mafieux qu'il s'était en partie appuyé sur eux pour accéder au pouvoir lors de la chute de Milosevic. Le nommé Legija et ses « Bérets rouges » s'étaient abstenus de charger les manifestants de Belgrade en octobre 2000 – selon le journal *Vreme*, entre autres, il y aurait eu un accord explicite à ce sujet entre Legija et Djindjic avant le 5 octobre, contre promesse d'amnistie. D'autres personnalités de la pègre avaient aussi changé leur fusil d'épaule à ce moment et apporté leur soutien aux nouveaux dirigeants, y compris pour certains d'entre eux lors du coup de main pour arrêter Milosevic en 2001.

Il faut croire qu'ils ont fini par devenir décidément trop puissants. Zoran Djindjic aurait lui-même déclaré *« Aujourd'hui, les criminels sont mieux équipés que la police et ont même leurs propres réseaux de communications et d'écoutes électroniques »*, suite à quoi, en manière de confirmation, un magazine de Belgrade publiait la transcription d'une conversation entre... Zoran Djindjic et ses proches collaborateurs...

Surtout, les pressions de la part des États-Unis et autres puissances occidentales sont devenues très fortes pour exiger l'extradition des criminels de guerre et au moins une certaine mise à la raison de la mafia. Les dirigeants de Belgrade sont régulièrement sommés d'assurer au tribunal international de La Haye leur *« pleine et entière collaboration »*, les diplomates occidentaux insistant pour que le gouvernement Djindjic réprime les gangs de Belgrade et l'unité des « Bérets rouges ». L'Union européenne menace la Serbie de sanctions économiques, à moins d'une plus grande collaboration avec le Tribunal, et utilise le chantage à ses perspectives d'intégration européenne. Washington a promis une nouvelle tranche de crédits à la condition que le général Mladic soit livré avant le 15 juin.

Bref, pour la petite Serbie exsangue, la question est devenue vitale. Et Djindjic, l'ancien ami des chefs de guerre serbes de Bosnie tels que Karadzic et qui n'a nullement un passé de démocrate, s'est retrouvé le dos au mur. Il a commencé à coopérer activement avec La Haye, menant une guerre larvée aux clans mafieux et aux Bérets rouges. Au fil des derniers mois, des listes de criminels relevant de ce Tribunal ont été publiées, y compris avec le nom de Legija figurant dans une liste parue dans la presse ; quelques responsables de la Sécurité ont été démis de leurs fonctions ; des actions contre des trafics de drogue ont été menées en janvier-février. Si bien que – désirs de vengeance, craintes de l'extradition – son assassinat ne constitue pas vraiment une surprise.

Ce que sera l'issue de l'épreuve de force, nul sans doute ne peut le dire aujourd'hui, même si l'armée serbe sur la réserve et certaines unités de gendarmerie sont jugées par la presse plus sûres pour le régime que sa police, ex-noyau dur du pouvoir de Milosevic, et même si les dirigeants intérimaires s'efforcent de ne pas se montrer déstabilisés.

Car le régime est faible aussi sur un plan plus directement politique. La politique de Djindjic était basée sur le maintien de l'appui de Washington. Lui-même était considéré comme un traître, notamment pour avoir livré Milosevic, dont le procès par les Occidentaux est largement impopulaire en Serbie (outre que Djindjic n'avait déjà pas condamné les bombardements de l'OTAN en 1999, pendant lesquels il s'était réfugié dans la neutralité du Monténégro...). Les milieux criminels ont pu, et peuvent, facilement jouer sur les ressentiments anti-américains, voire les convictions ultra-nationalistes, très présents au sein de la population serbe. D'ailleurs, « Legija » dénonçait récemment Zoran Djindjic comme « anti-patriote », ayant donné à La Haye des « combattants de la liberté ».

La politique que pourra mener éventuellement la direction serbe à venir est donc largement hypothéquée. Le gouvernement par intérim a lancé une vague d'arrestations en particulier contre des membres du « gang de Zemun », mais il reste à voir quelles suites leur seront données. Dans une situation économique catastrophique, toutes les surenchères sont envisageables - d'autant que la coalition au gouvernement n'était que de circonstance, minée qu'elle est par les rivalités politiciennes, ne comptant peut-être aucun autre personnage prêt à assumer des accusations de « trahison » !

On peut constater ce qu'a de dérisoire aujourd'hui, et même de tragique, le processus dit de « démocratisation » patronné par les grandes puissances impérialistes, après dix années de guerres et d'embargo international : la Serbie risque de plonger dans le chaos.

Christiane LE GUERN

Vide politique ?

La Serbie n'a plus de Premier ministre, et elle n'a pas non plus de président élu.

Le leader qui fut à la tête du renversement de Milosevic en automne 2000, Kostunica, avait été élu comme président de l'ancienne République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro) - laquelle a cessé d'exister. Sous la pression des dirigeants de l'Union européenne, après neuf mois de négociations difficiles, elle a été remplacée, le 4 février 2003, par l'État de Serbie-Monténégro. Si bien que Kostunica a perdu ses fonctions de président fédéral.

Désormais, Serbie et Monténégro ont en principe des droits égaux, une large autonomie, au sein d'une « Union » aux pouvoirs centraux restreints.

Quant à l'ancien président de la Serbie proprement dite, il a été transféré au tribunal de la Haye, et, depuis, les rivalités au sein de la coalition présidée par Zoran Djindjic jusqu'à son récent assassinat n'ont pas permis d'aboutir à une nouvelle élection valide pour le remplacer – Djindjic n'étant pas assez populaire pour se présenter lui-même !

Autant dire que, aujourd'hui, ladite coalition est plus que jamais chancelante...

Alstom

MENACES SUR LES EMPLOIS ET RUMEURS BOURSIÈRES

Mise en scène dramatique et convocation de la presse : mercredi 12 mars, Patrick Kron, successeur de Pierre Bilger à la tête du groupe Alstom, annonçait des pertes records, la mise en vente du tiers de l'entreprise (33 000 salariés) et un plan d'économies sur le dos des 85 000 salariés restant dans le groupe au niveau mondial !

Il s'agissait de rassurer les milieux financiers et, comme toujours dans ce type d'exercice, ces grands patrons promettent aux actionnaires de faire des économies, sur notre dos évidemment, qui seront à hauteur de 500 millions d'euros par an ! Pour eux, c'est « améliorer la rentabilité », mais tous les secteurs du groupe risquent d'être touchés d'une manière ou d'une autre par les licenciements et les fermetures : cela ferait économiser le quart ou le tiers d'une paye annuelle, 6 000 euros par emploi restant dans le groupe !

Pour Alstom ce n'est pas nouveau. Que ce soit dans le secteur énergie (turbines), dans les transmissions et la distribution d'électricité (transformateurs) ou dans le ferroviaire (trains, TGV, métro), les plans de licenciements se sont succédé ces dernières années, à Saint-Nazaire, Le Bourget, Belfort, La Courneuve, Saint-Ouen, Petit-Quevilly, Alès, Le Havre, pour ne citer que des sites industriels implantés en France.

A en croire les milieux financiers, l'existence même du groupe serait aujourd'hui remise en cause ! L'endettement d'Alstom serait de 5,3 milliards d'euros alors que sa capitalisation boursière vient de tomber à un peu moins de 400 millions d'euros : la valeur de l'action étant tombée à 1,26 euro contre 33,60 euros lors de l'introduction en Bourse d'Alstom en juin 1998, en comptabilité capitaliste, le groupe n'est plus estimé valoir grand-chose.

Pourtant, Alstom, ce sont des dizaines d'usines et plus de cent mille salariés, des capacités de production intactes et des productions utiles, dans l'énergie ou les transports en commun !

Mais durant toutes ces années, Alstom s'est endettée, pour racheter des pans entiers d'ABB (un groupe helvético-suédois) au prix fort afin de devenir le numéro Un mondial dans la construction de turbines à vapeur et d'alternateurs, secteurs qu'elle revend aujourd'hui...

Des bruits circulent aussi sur la vente de la construction navale à Saint-Nazaire.

Bien sûr les travailleurs ne sont en rien responsables de l'endettement et de la situation financière d'Alstom. De même que ce ne sont pas eux qui se sont servis dans la caisse pour une valeur de 1,2 milliard d'euros mais Alcatel et Marconi, les deux principaux actionnaires du groupe de l'époque (GEC-Alstom) qui s'en sont séparés en 1998 en reprenant « leurs mises » avec « intérêts ». Ils ont asséché les finances mais ils expliquaient à l'époque que la mise en Bourse d'Alstom lui redonnerait de la trésorerie.

Or Alstom, comme toutes les industries lourdes à grosses infrastructures, ne dégage pas assez de bénéfices pour les milieux financiers qui ne se contentent pas des 2 % ou 3 % de marge de ces secteurs.

C'est d'autant plus scandaleux que les actionnaires d'Alstom se sont enrichis depuis des années sur le dos de la collectivité, grâce aux marchés publics, ceux d'EDF, de la SNCF, de la RATP et bien d'autres en France ou à l'étranger. Et de plus l'entreprise a été subventionnée : ainsi, pour chaque navire construit par Alstom Marine dans ses chantiers navals, l'État versait 400 millions de francs à l'entreprise

Et aujourd'hui ces gens-là prétendent licencier ? Mais c'est les patrons qu'il faudrait licencier car Alstom est le type même d'entreprise à qui il faudrait interdire les licenciements sous peine de réquisition !

Correspondant LO

• À Alstom Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

À l'Alstom de Saint-Ouen, depuis fin janvier nous sommes sous la menace d'un plan de 105 suppressions de postes à l'usine des transformateurs. Les réactions n'ont pas traîné.

Les ouvriers d'Alstom Saint-Ouen devant l'hôtel de Harlay où ils sont venus protester contre les licenciements.

Quand on a su où se tenait la conférence de presse du PDG annonçant la vente de la filiale – un hôtel de luxe dans l'île de la Cité à Paris – nous avons débarqué à une petite centaine, histoire que ces messieurs ne soient pas tranquillement entre eux. Ils étaient protégés par des gros bras du service de sécurité (qui nous ont d'ailleurs expliqué que chez eux aussi il y a des réductions d'effectifs !) Nous n'avons pas pu les voir. Mais ils ont au moins pu nous entendre, ainsi qu'un certain nombre de journalistes présents, dont France 3.

La direction a fait immédiatement circuler une note, signée du comité directeur au complet, dans laquelle il est dit que les directeurs *« ne peuvent plus tolérer les comportements et les discours destructeurs qui risquent de nous mener à notre perte »*. Plutôt gonflé, de la part de ceux qui ont mené à la perte de 200 emplois il y a deux ans, et qui veulent en supprimer 105 aujourd'hui !

Il faut dire que 15 jours avant déjà, mardi 4 mars, nous nous étions invités à un colloque de la revue *Liaisons sociales* consacré aux restructurations et où étaient réunis des dizaines de directeurs du personnel de grandes sociétés. On y croisait ceux de Péchiney ou de Saint-Gobain.

En débarquant dans ce grand hôtel, les ouvriers étaient surpris de se retrouver au milieu de salons luxueux et des bouquets de fleurs, mais rapidement, tout le monde a compris. Le colloque s'intitulait : *« Réussir juridiquement et socialement les restructurations »*. A l'Alstom Saint-Ouen, les restructurations, on connaît ! C'est le même baratin d'un plan à l'autre : de prétendues surcapacités, des coûts à réduire... et une direction qui promet des investissements alors que ceux du précédent plan n'ont pas été faits.

Personne ne marche dans ce cinéma car nous savons que si nous laissons faire la direction ce sera la porte, sans guère de possibilités de préretraites ni de mesures d'âge car presque tous les anciens sont déjà partis.

Il n'y a qu'une façon de « réussir les restructurations » du point de vue des salariés, c'est d'interdire les licenciements collectifs ! Un cortège commun aux salariés des nombreuses entreprises confrontées aux fermetures et aux licenciements est prévu dans la manifestation du 21 mars à Paris. Et il ne faudra pas s'arrêter là.

Correspondant LO

• À l'Alstom Rateau La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Comme dans tous les établissements d'Alstom, mercredi 12 mars la direction avait prévu de faire une information au personnel suite à la conférence de Patrick Kron.

Chez Rateau, un peu avant cette information, nous avons débrayé et nous sommes partis à un peu plus d'une centaine à la recherche du directeur de l'établissement afin de lui demander ce qu'il allait advenir de Rateau. En effet, tout en faisant théoriquement partie d'un secteur vendu (les turbines industrielles), nous avions appris dans la matinée que nous étions exclus de cette vente afin de ne pas en *« faire chuter le prix »*. Pour autant, notre sort ne serait, paraît-il, pas encore fixé.

Après quelques péripéties le directeur est arrivé, flanqué du chef du personnel, qui ne voulait recevoir qu'une délégation. Mais face à la réaction des travailleurs, il a dû s'expliquer devant tous les grévistes.

Nous ne sommes guère plus fixés sur notre sort car, selon la direction, rien ne serait tranché. Mais nous nous attendons à l'annonce de mauvaises nouvelles, voire à un plan de suppressions d'emplois. Comme des dizaines d'autres salariés, et avec eux, il faut s'opposer à une telle infamie.

Correspondant LO

Alstom
Chantiers de l'Atlantique
(Saint-Nazaire)

LES TRAVAILLEURS INDIENS FONT GRÈVE ET MANIFESTENT

Sur 13 000 travailleurs actuellement présents aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, 8 000 sont des intérimaires ou des sous-traitants, venus des quatre coins de la France et du monde : italiens, espagnols, croates, roumains, portugais, polonais ou même indiens !

Les travailleurs étrangers sont près de 2 500. Les patrons des Chantiers de l'Atlantique les ont fait venir, sous prétexte qu'ils ne trouvaient pas de main-d'œuvre locale. Evidemment, la vraie raison était tout autre ! Leur seul souci : comment sortir des paquebots dans des temps records et à moindre coût ?

Les Chantiers de l'Atlantique, une des branches du groupe Alstom, sont subventionnés à coups de milliards depuis des dizaines d'années. Non seulement ils n'ont pas investi, mais ils réduisent sans cesse les coûts de production. Et ce sont les travailleurs qui ont payé cette politique durant ces dernières années.

Ceux qui en payent le prix le plus fort sont les travailleurs des entreprises de sous-traitance, les intérimaires et surtout les travailleurs étrangers que des petits patrons peu scrupuleux exploitent encore plus !

Entre autres, la société italo-indienne AVCO a recruté près de 300 Indiens venant de Bombay pour travailler sur la construction du *Queen-Mary 2*, le paquebot qu'on nous présente comme celui de « tous les rêves ». Ces travailleurs, particulièrement qualifiés, travaillent en tuyauterie, ventilation ou électricité. Ils sont hébergés dans des centres de vacances aux alentours de Saint-Nazaire, à trois par chambre ou même à six comme à Saint-Brévin par exemple.

Leur patron leur avait retiré leurs passeports et retenait directement sur leur bulletin de salaire des prétendus acomptes qu'ils n'ont jamais touchés et qu'il se gardait au titre de l'hébergement, des repas et des transports. Rien que pour le logement, c'est 350 euros qui étaient retirés par personne. A six dans une chambre, on imagine le pactole ! Payés officiellement au SMIC à 1052 euros, il ne leur restait en fait qu'entre 300 et 350 euros chaque mois.

Transportés en car de leur lieu de travail à leur lieu d'hébergement (souvent en rase campagne), ces travailleurs n'avaient aucune possibilité de sortir et de toute façon n'en avaient pas les moyens financiers.

Mais aux Chantiers des milliers de travailleurs se côtoient, discutent, comparent les salaires, les déplacements (même si on ne parle pas la même langue), qu'ils soient français, roumains, italiens et les travailleurs indiens ont vu que ça ne faisait pas le compte. Ils ont demandé l'aide des syndicats des Chantiers et ont mis les pieds dans le plat.

Jeudi 13 mars, ils se sont donc mis en grève et ont manifesté dans les rues de Saint-Nazaire, en bleu, le casque vissé sur la tête, pour aller jusqu'à la mairie. Il faut dire que c'était assez impressionnant, d'autant plus que c'était la première manifestation ouvrière de ce type depuis des années !

Ils ont d'abord obtenu de retrouver leurs passeports et la fin du soi-disant acompte retenu sur leur bulletin de salaire. Mais le mouvement a continué pour l'obtention, notamment, d'un salaire équivalant à ceux pratiqués dans leur métier en France, d'une prime de grand déplacement, du paiement d'un voyage aller-retour vers l'Inde en cours de contrat.

Mardi 18 mars, jour où leurs représentants accompagnés de la CGT et de la CFDT rencontraient leur patron, ils sont à nouveau unanimement repartis en grève. Ils se sont rassemblés au pied de la salle où se déroulaient ces négociations, autour d'un grand drapeau rouge déployé. Leur patron a alors cédé sur le paiement du logement et d'une prime de repas, ce qui les ramène au même niveau que les salariés roumains de la même société AVCO.

Ces premiers reculs de leur patron ont été accueillis avec joie et ressentis comme une première victoire.

Il faut noter que les politiciens et notables locaux ont fermé les yeux et vont continuer à les tenir bien fermés sur l'exploitation particulièrement honteuse des travailleurs étrangers aux Chantiers, tant ils sont du côté des exploiteurs ! On a vu, il n'y a pas longtemps, lors d'une enquête sur France 3, concernant justement les conditions de vie des Indiens ici, comment ils se sont tous débinés pour ne pas répondre au journaliste, du PDG des Chantiers au maire de Saint-Nazaire, en passant par la Direction départementale du travail.

Mais il en va des Indiens comme de tous ces travailleurs croates, roumains, italiens et même français obligés de dormir dans une voiture en attendant de toucher une première paye pour pouvoir louer une chambre ! Si l'exploitation est internationale, la lutte des travailleurs l'est aussi. Et aux Chantiers, la lutte des Indiens a gagné la sympathie et le respect de très nombreux travailleurs !

Correspondant LO

AFP

La construction du plus grand paquebot du monde. À l'aube du XXIe siècle, les conditions de travail sont celles du XIXe.

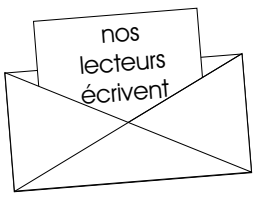

Muret (banlieue toulousaine)

UN BOULOT BÉTON

La société ODP, filiale d'un des leaders mondiaux de la préfabrication du béton, fabrique des blocs qui composent le tunnel du futur métro de Toulouse. Derrière ce projet que l'on nous présente comme étant ultra-moderne, se cache une exploitation des plus crasses.

Nous sommes une vingtaine de travailleurs à la production, tous intérimaires. Les équipes se relaient en deux fois sept heures, sans pause, avec juste vingt minutes pour les chanceux qui se voient faire des heures supplémentaires obligatoires pendant les pointes de production.

Le contremaître, lui aussi intérimaire, passe son temps à épier la moindre pause sauvage ou, suivant son humeur, à nous faire faire des tâches physiques dans le seul but de nous briser, tel que ramasser des madriers éparpillés sur tout le parc pour en faire des tas en un temps record à la seule force de nos bras.

Récemment, nous sommes passés à côté d'une catastrophe. Les blocs de béton sont stockés les uns sur les autres, formant des piles qui peuvent atteindre 4 à 5 mètres de hauteur, et c'est sur un sol meuble que reposent ainsi jusqu'à 26 tonnes. La pluie a eu raison de l'une de ces piles, entraînant par effet domino celles qui se trouvaient à côté. Quelques minutes plus tôt, et les ouvriers qui passaient par là se retrouvaient broyés. Celui qui devait travailler aux finitions a eu lui aussi de la chance : ses collègues avaient empêché la veille le contremaître de lui faire faire ce travail.

Deux mois plus tôt, un grutier a eu la main écrasée entre deux blocs. Les jointeurs, qui ont dû se renseigner eux-mêmes sur les produits dangereux qu'ils utilisent, notamment du toluène, ont les plus grandes difficultés pour obtenir régulièrement masques et gants. Les maçons ont les articulations qui craquent à force de tirer le béton à la chaîne. Et la liste est encore longue.

C'est avec cynisme et racisme que nous sommes considérés comme de la chair à profit et c'est parfois la peur au ventre qu'il nous faut travailler. Alors nous nous tenons chaud entre ouvriers, parlant du contremaître et du patron, mais aussi de la guerre et du chômage. Leur exploitation nous use mais ne nous décourage pas, et peut-être un jour la colère éclatera...

Metaleurop (Nord - Pas-de-Calais)

LES OUVRIERS AU CONSEIL RÉGIONAL

Maintenant que leur usine est en liquidation judiciaire, les travailleurs de Metaleurop savent que leurs lettres de licenciement arriveront prochainement. Toutes les négociations en cours se terminent jusqu'à présent par un refus catégorique de la prime de préjudice réclamée par les Metaleurop, chiffrée à 50 000 euros pour tous.

Daniel Percheron, président PS du Conseil régional, avait fait le choix de les accueillir. Pas de CRS, portes du Conseil régional ouvertes, café offert à tous et la parole donnée aux représentants de la CGT devant l'assemblée. Les travailleurs étaient présents dans l'hémicycle, avec drapeaux rouges, banderoles, casques de métallo et tee-shirts Metaleurop.

« Nous n'avons encore rien, » déclara Farid Ramou, délégué CGT Metaleurop. mobilisation des travailleurs de Metaleurop et déclarant : *« Ils faut assurer à tous les salariés leur revenu entier et leur retraite complète. Car ils ont droit à ce salaire et à cette retraite. Ils ne sont pour rien dans la course au profit qui les jette à la rue. C'est à cela que doit servir l'argent public, au lieu d'aller assister les patrons privés. »*

Le président du Conseil régional (PS) reprit la parole pour évoquer sans vergogne les

AFP

L'argument des pouvoirs publics est à chaque fois le même : « Vous n'avez plus de patron qui pourrait payer. Les actionnaires ont disparu et déclinent toute responsabilité. Ils seront poursuivis en justice, mais l'affaire risque d'être longue et nous ne pouvons pas nous substituer aux entrepreneurs privés ». Mais les mêmes pouvoirs publics ne disent pas comment ils comptent faire payer l'actionnaire suisse Glencore, ni surtout comment les licenciés pourront vivre en attendant ce paiement plus qu'hypothétique ! Avec les seules indemnités conventionnelles, après quelques mois de plan de conversion ou de Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), tous ceux qui ont moins de 50 ans, et ils sont nombreux, savent déjà qu'ils risquent de se retrouver au RMI dans peu de temps.

Vendredi 14 mars, une délégation de 85 travailleurs est venue au Conseil régional réuni en séance plénière. Des épouses étaient aussi venues accompagner leur mari.

« *L'argent public doit être utilisé pour les travailleurs, pas pour aider des entreprises ou des cellules de reclassement qui nous roulent dans la farine* ». Et le secrétaire des métaux CGT ajoutait : *« Nous vous disons de cesser d'utiliser l'argent de nos impôts pour les patrons, et de le consacrer à la vie des travailleurs ».*

Marine Le Pen (Front National) s'en prit au *« capitalisme international apatride »*, sans un mot pour les travailleurs présents et comme si le capitalisme bien français – comme le groupe Lu-Danone – ne licenciait pas tout autant. La gauche s'illustrait ensuite : Le Garrec, ancien ministre PS, présentait au nom de la gauche plurielle une motion d'urgence dans laquelle il n'y avait aucun engagement concret, et lançait un appel à l'État pour qu'il aide financièrement la Région.

Quant au représentant de Lutte Ouvrière, il reprit ce qu'avaient dit les représentants ouvriers, en dénonçant les subventions au patronat, saluant la nouveaux métiers pour demain (*« boulanger, un beau métier, ou chauffeur de taxi »*) mais se garda de s'engager sur une somme précise pour garantir la mutuelle de Metaleurop. Les travailleurs quittèrent la salle bruyamment et les élus de Lutte Ouvrière sortirent avec eux. Il faisait bien meilleur dehors !

RECTIFICATIF : Notre article sur Metaleurop du n° 1806 de *Lutte Ouvrière* (14 mars) comportait une erreur qui pouvait amener à des conclusions fausses. L'Union Départementale CGT du Nord avait appelé à une manifestation à Lille le 8 mars, bien avant que l'Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie CGT appelle à une manifestation à Lens le 6 mars. Elle n'a donc pas organisé une *« manifestation séparée »* comme nous l'avons écrit. Ce qui reste vrai, malheureusement, c'est l'émiettement des initiatives syndicales et des manifestations, alors qu'il faudrait au contraire une lutte d'ensemble.

Snecma Corbeil-Essonnes (Essonne)

NON AU DÉMANTÈLEMENT DE L'USINE !

La principale activité du centre Snecma de Corbeil est l'usinage des pièces de moteurs d'avions. Aux 3 700 salariés que compte le centre aujourd'hui, il faut ajouter 450 travailleurs sous-traitants.

Les commandes comme la charge de travail pilotée par la Snecma ne sont pas en baisse. Mais il y a une différence entre ce qui est fait à l'usine et ce qu'il y a à produire, différence qui s'explique par la sous-traitance. En 2002, la direction avait pour objectif de sous-traiter 60 % de la production. Conséquence : les emplois disparaissent lentement.

La valse des ouvriers a repris : ils sont déplacés d'atelier en atelier à cause de la suppression de leur poste, tandis que les départs des anciens ne sont pas remplacés. La cause essentielle de ce remue-ménage ? La sous-traitance, qui répond à l'objectif de la direction : faire des économies sur « le coût du travail », même si le travail sous-traité ne s'en va pas forcément à l'étranger, car le plus souvent il reste en France.

Au mois de décembre la direction a sous-traité la majeure partie du travail d'un atelier (le CF 128) comptant trente salariés, qui ont réagi en signant une pétition de protestation contre la suppression de leurs postes de travail. Cela a été la première réaction collective dans l'usine contre la sous-traitance !

Aujourd'hui, la direction veut sous-traiter ce qui reste du service Maintenance. Sur les soixante salariés que compte le service, une quarantaine se retrouvent sur la sellette. La direction leur assure qu'ils seront recasés... Mais où ? A quel poste ? Beaucoup ne se voient pas aller faire des papiers dans les bureaux. Malgré le fatalisme d'une minorité, une protestation collective s'est organisée et les dépanneurs réclament qu'une partie des machines leur soit attribuée pour le dépannage, espérant ainsi s'assurer un avenir dans l'usine.

La direction joue sur la division qui pourrait s'installer entre les travailleurs Snecma et ceux de la sous-traitance. La CGT a publié un tract qui réclame une convention collective identique pour les travailleurs Snecma et les sous-traitants, afin de casser ce risque de concurrence. Cela a tranché avec le discours traditionnel des syndicats. Il est vrai que, dans le service de la Maintenance, il existe entre les salariés Snecma et ceux des entreprises sous-traitantes de forts liens de solidarité, nés des luttes communes passées. Mais pour le moment, les instances dirigeantes des syndicats de toutes les usines Snecma, qui se retrouvent avec les délégués au niveau national, ne manifestent aucune intention de lier les revendications des ouvriers de la Snecma à celles des salariés des entreprises sous-traitantes, pour faire un front commun face aux attaques patronales. Ils en auraient les moyens mais ne veulent pas le faire. Pourtant, les raisons ne manquent pas. Comme dans cette entreprise de Brive, ex-Deshors, sous-traitante de longue date de la Snecma, qui licencie la moitié de son personnel... à cause de la décision de la Snecma de lui retirer le travail pour le confier... à un autre sous-traitant encore moins cher !

L'idée progresse dans l'usine qu'il ne faut pas se résigner face au démantèlement de l'entreprise mais se défendre contre les suppressions d'emplois. Il n'est pas acceptable non plus que des emplois mieux payés disparaissent au profit d'emplois moins bien payés pour un travail équivalent. Enfin, l'idée que les salariés travaillant dans un même groupe pourraient s'entraider pour lutter contre les disparités existantes entre les travailleurs fait son chemin, en dépit du corporatisme syndical.

Correspondant LO

Daewoo Longwy

PATRONS VOYOUS, OUVRIERS EN PRISON

Le 14 mars, deux ouvriers licenciés de l'usine Daewoo de Mont-Saint-Martin ont été écroués, inculpés pour l'incendie de leur usine en janvier dernier. Pendant ce temps-là le fondateur du groupe Daewoo, en cavale pour escroqueries et malversations, coule des jours heureux sur la Côte d'Azur... Cherchez l'erreur !

C'est le 23 janvier que l'usine Daewoo de Mont-Saint-Martin était la proie des flammes. L'incendie a détruit le stock de tubes cathodiques, qui était considéré par les travailleurs comme un « trésor de guerre », en tout cas comme un moyen de pression sur Daewoo pour obtenir des garanties pour les 550 salariés face à une fermeture annoncée.

À qui profitait le crime ? De toute évidence à la direction comme aux pouvoirs publics, qui se sont servis de ce prétexte pour fermer l'usine quelques semaines plus tôt que prévu, clôturant le chapitre de la présence de Daewoo en Lorraine avec la fermeture en quelques mois de ses trois usines et le licenciement au total de près de 1 100 travailleurs.

Le jour de l'incendie, comme par hasard, il n'y avait plus aucun cadre présent dans l'entreprise, le service de gardiennage avait été allégé... beaucoup de choses qui poussaient l'intersyndicale à mettre en cause la direction. Ce 23 janvier, l'usine n'était pas plus occupée qu'en grève : elle ne tournait pas faute de matières premières, définitivement abandonnée à son sort par le groupe Daewoo et par l'irresponsabilité de la direction locale qui n'avait rien prévu pour sécuriser le site.

Le SRPJ de Nancy a interrogé 150 personnes et, le 12 mars, il mettait en garde à vue quatre ouvriers ainsi que la responsable de l'Union locale CGT de Longwy. Celle-ci a été relâchée au bout de 24 heures, les quatre ouvriers licenciés étant retenus 24 heures de plus et inculpés pour destruction volontaire par incendie. Deux d'entre eux étaient même écroués. *« La mise en accusation de nos camarades ne repose sur aucun élément matériel sérieux »,* précise l'intersyndicale CGT-FO-CFTC. *« Elle n'est fondée que sur la seule déposition d'un coinculpé qui a cédé à la pression des interrogatoires pendant sa garde à vue. »*

Ces interpellations ont suscité beaucoup d'émotion à Longwy et dans la région. Plusieurs dizaines de travailleurs ont manifesté trois jours de suite, des heures durant, devant le commissariat de Longwy puis au tribunal. La CGT a dénoncé *« une opération de basse politique pour casser la mobilisation des travailleurs »*. L'intersyndicale CGT-FO-CFTC appelle à manifester à Paris vendredi 21 mars avec les travailleurs des autres entreprises victimes de plans de licenciements. Totalement solidaire des ouvriers inculpés, elle appelle également à une manifestation à Longwy le samedi 22 mars après-midi pour protester contre l'incarcération des deux travailleurs emprisonnés.

Reste à savoir si la police et la justice mettront le même acharnement pour dénouer les malversations effectuées par Daewoo en France, qui ont provoqué le licenciement de 1 100 ouvriers en quelques mois. Des plaintes étaient déposées par l'avocat de l'intersyndicale devant la gestion pour le moins louche et opaque de Daewoo qui a, rappelons-le, touché 450 millions de francs d'aides publiques pour s'installer en Lorraine.

Pour l'instant, la police est complètement inactive face au fondateur du groupe Daewoo poursuivi en Corée du Sud pour malversations et banqueroute depuis septembre 1999 et recherché, paraît-il, par Interpol.

Selon le journal *Libération* du 13 mars, ce monsieur Kim Woo-choong – un grand ami de Gérard Longuet, président de la Région Lorraine et de Chirac – aurait détourné 2 milliards de dollars pour son profit et il est accusé dans son pays d'une des plus grandes fraudes comptables de l'histoire. Mais il a fui la Corée pour se réfugier... en France ! Toujours selon *Libération*, il a obtenu la nationalité française en 1987 bien qu'il ne parle pas un seul mot de français. Une naturalisation obtenue grâce aux solides appuis politiques qu'il avait à droite au titre des *« services exceptionnels rendus à la France »*.

En 1996, Juppé décorait Kim Woo-choong de la Légion d'honneur avant de retenir sa candidature pour la privatisation de Thomson. Et pourtant le fondateur de Daewoo avait déjà été condamné en Corée pour des pots-de-vin versés au président du pays entre 1989 et 1993.

Aujourd'hui Kim Woo-choong vit dans une villa de milliardaire sur la Côte d'Azur et vient d'obtenir un numéro de Sécurité sociale puisque, toujours selon *Libération*, il travaillerait dans l'engineering. Et il ne risque rien : la France n'extrade pas ses ressortissants et, de toute façon, il n'y a pas de convention d'extradition entre la France et la Corée.

Pendant que Kim Woo-choong coule des jours heureux sur la Côte d'Azur, deux ouvriers licenciés de l'usine Daewoo dorment en prison en Lorraine.

Le 21 mars

DANS LA RUE CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

A l'occasion du sommet social des chefs d'État européens, les organisations syndicales appartenant à la Confédération européenne syndicale, c'est-à-dire, pour la France, la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et l'UNSA, appellent à une « journée d'action » et à une manifestation à Paris le 21 mars. Les principales revendications mises en avant sont le plein emploi, la défense des retraites par répartition et la défense des services publics.

Les travailleurs des entreprises qui ont licencié ou qui sont en train de licencier ont l'intention de se joindre nombreux au cortège de la manifestation parisienne. Un *« appel pour l'unité d'action contre les suppressions d'emplois et la précarité »*, adressé aux salariés du secteur public comme du secteur privé, a été lancé par différentes organisations syndicales d'entreprises durement frappées comme ACT, Aventis, Daewoo, Baccarat, AZF Toulouse, Alsthom Saint-Ouen, Rhône-Poulenc, Lu-Danone, etc.

Ils donnent rendez-vous à tous à 11 h 45, le 21 mars, place du Jeu-de-Boules, à côté du métro Oberkampf, à Paris.

Aventis Romainville (Seine-Saint-Denis)

2,1 milliards d'euros de bénéfice net en 2002... ET 660 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Jeudi 13 mars 2003, la direction d'Aventis Pharma convoquait le Comité central d'entreprise pour préciser son plan de 660 suppressions d'emplois.

Les syndicats CGT et FO d'Aventis-Romainville vont déposer une demande en référé contre ce plan tueur d'emplois. En revanche, la CFDT n'a pas jugé bon de se joindre à ce recours juridique et n'a pas appelé les salariés à manifester.

200 salariés de Romainville, appelés par la CGT et FO, soutenus par les délégués du Syndicat Démocratique de Vitry, ont donc envahi à 11 heures la salle où se tenait le CCE à Croix-de-Berny dans les Hauts-de-Seine.

La direction n'a pas voulu répondre aux questions. Ses représentants ont tenté de quitter la salle mais en ont été empêchés par le personnel. Et France 3, venu faire un reportage, a pu filmer en direct l'interpellation de la direction par les salariés en colère.

M. Caillod, le directeur des relations sociales, toujours si prompt au « dialogue social », était plutôt embarrassé devant la caméra.

Les représentants de la direction ont quitté la salle sous les cris de *« Licencions les licencieurs ! »*

Correspondant LO

Mort pour le capital

Le jeune technicien d'atelier dont nous relations l'accident grave dans notre journal il y a deux semaines est décédé lundi 17 mars à l'hôpital Lariboisière.

Il avait 32 ans, il laisse une compagne et une petite fille de 8 mois.

L'indignation et la colère du personnel se sont manifestées par un rassemblement de 400 personnes, le 4 mars. Lorsque son état de santé devint désespéré, 500 personnes se rassemblèrent le 6 mars à Romainville. 150 salariés de Vitry ont aussi manifesté le 7 mars leur émotion et leur colère.

Cet accident aurait pu être évité. La dégradation depuis des mois des conditions de travail et de sécurité avait fait l'objet d'une grève au mois de juillet 2002. Les responsables sont ceux qui dirigent les sites de production en exigeant des économies de 30 %. On ne peut pas travailler en sécurité quand on doit en faire toujours plus avec toujours moins de moyens.

Toyota

LE CYNISME DES DIRIGEANTS PATRONAUX

Le *Financial Times* du 3/3/2003 interviewait M. Kosuke Shiramizu, membre de la direction de Toyota, troisième firme automobile mondiale.

On pouvait y lire que *« l'usine française de Valenciennes avait une productivité supérieure de 20 % à celle de l'usine anglaise »*. Et aussi : *« En France, il y a de nombreux chômeurs et, du coup, ceux qui ont un travail ont tendance à travailler plus durement »*. Ou bien que les Américains du Nord sont *« assez riches et donc ne veulent pas trop travailler*. (...) *Les Thaïlandais se révélaient bien plus volontaires pour s'adapter à des tâches différentes alors que les Anglais étaient bien plus routiniers et avaient tendance à faire du "sur place" »*. Ou encore : *« Au Japon, nous voyons de plus en plus de gens qui ne veulent plus travailler comme avant. Ils se dispersent et ont adopté des attitudes européennes. »*

Le journal signalait que *« les statistiques et l'opinion de nombreux experts de l'industrie automobile semblent s'inscrire en faux »* contre ces déclarations et la direction générale de Toyota prenait quelques précautions : *« Toyota a la plus grande considération pour tout son personnel et tient à lui faire savoir que les déclarations qui ont été faites ne reflètent ni la réalité, ni l'opinion de Toyota Motor Company. »*

Mais ce qui est certain, c'est que les conditions de travail et l'ambiance imposées par la direction à Toyota Onnaing, près de Valenciennes, sont très proches de celles décrites il y a trente ans par un syndicaliste japonais dans *Toyota, l'usine du désespoir*. La méthode Toyota, c'est le stress maximum permanent : toujours plus de productivité, toujours courir, la pression permanente des petits chefs, des temps de travail supplémentaires fréquents annoncés seulement deux heures avant la fin de poste, de nombreux licenciements arbitraires, des postes de travail inadaptés entraînant de graves tendinites au bout de quelques mois et de nombreux accidents du travail, et bien sûr des salaires faibles avec des primes à la tête du client.

Cette usine regroupe maintenant 2 700 salariés, dont 500 intérimaires. La Yaris se vendant bien, la production augmente constamment, la direction espère arriver à imposer la production de 400 véhicules par équipe avant les congés d'été. Alors la charge de travail ne cesse d'augmenter, les postes de travail sont surchargés, les cadences insoutenables, les pannes se multiplient ainsi que les heures supplémentaires ! Certaines semaines, avec les dizaines de minutes supplémentaires quotidiennes, plus le samedi, l'horaire de travail (y compris les pauses légales) frôle les 50 heures et les dépasse largement en comptant les temps d'habillage et de déshabillage. Et ces semaines se renouvellent souvent.

En deux ans, 300 salariés ont démissionné, malgré le chômage qui frappe la région, et 200 ont été licenciés sous divers prétextes futiles. Ainsi le quart de l'effectif des années 2001-2002 a été renouvelé.

Avec de telles méthodes d'exploitation, Toyota fait de gros profits : 5,2 milliards d'euros en 2002 pour 180 000 salariés dans le monde, soit 2 400 € (15 000 F) de bénéfice officiel par salarié par mois, c'est-à-dire pratiquement le double du salaire brut mensuel de la majorité des ouvriers Toyota d'Onnaing (1 250 €).

Alors tant mieux si les travailleurs japonais ont adopté ce que le n° 3 de Toyota appelle *« des attitudes européennes »* – ce qui veut sans doute dire moins d'heures de travail, des cadences plus faibles et moins de soumission à la hiérarchie – et vivement que les travailleurs de Toyota du Valenciennois adoptent ces attitudes japonaises modernes qui ne semblent pas convenir aux esclavagistes d'aujourd'hui...

À Issoire et aux Ancizes (Puy-de-Dôme)

3e SEMAINE DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

LO

Depuis le 25 février, 2000 travailleurs de la métallurgie du Puy-de-Dôme sont en grève dans des usines distantes d'une centaine de kilomètres, mais appartenant au même groupe Aubert et Duval.

Les revendications portent sur l'augmentation des salaires.

Depuis des mois le mécontentement grandissait en apprenant que, dans les autres usines du groupe, il y avait eu des augmentations de salaire, d'ailleurs très inégales d'un site à l'autre, mais rien encore dans les trois usines auvergnates : aux aciéries des Ancizes, chez Fortech et Interforge à Issoire.

La colère a éclaté quand la direction a osé annoncer 0,5 % en plus, alors que la plupart des ouvriers touchent à peine 1 000 euros par mois au bout de 25 ou 30 ans d'ancienneté.

Un mouvement bien suivi

La grève a démarré dans les trois usines en même temps, à l'initiative de la seule CGT, FO et CFDT n'apparaissant pas du tout dans le mouvement.

Tandis qu'à Issoire la grève était complète dès le début, ceux des Ancizes n'ont d'abord débrayé que quatre heures par équipe estimant que cela suffisait à paralyser la production puisque les coulées dans les fours nécessitent au minimum huit heures de travail en continu. Mais au bout d'une semaine, ils ont fait eux aussi grève complète.

Aux entrées des trois sites, de gros engins de levage ont été rassemblés. Avec des piquets de plusieurs dizaines de travailleurs, tout est bloqué. Rien ne sort. Ils restent sur place de 4 heures du matin à 22 heures, y compris les week-ends, en se relayant par équipe. À Fortech, la conciergerie et une partie des bureaux sont occupés. À Interforge, ils ont installé dans la cour un abri de fortune et se réchauffent avec des braseros.

Tous sont déterminés. Ils l'ont montré à plusieurs reprises en manifestant aux Ancizes, à Issoire et à Clermont-Ferrand devant le siège social, dont ils ont copieusement bombardé la façade vitrée avec des œufs...

La direction a alors annoncé qu'elle passait de 0,5 % à 2 %, dont 1,2 % sur les salaires et 0,8 % en augmentation individuelle. Cela a été jugé ridicule par les grévistes, qui veulent 6 % ou 55 euros pour tous, et 200 euros de rattrapage pour les derniers embauchés.

Manœuvres et menaces

La direction a alors décidé de s'en prendre ouvertement aux grévistes. Elle prétend que si la grève se prolonge, les pièces ne pourront pas être livrées à temps à Airbus, Renault et Peugeot, qui pourraient, selon elle, se tourner vers d'autres fournisseurs.

Chaque salarié a reçu à domicile une lettre du directeur général dénonçant les « méfaits » de la grève. Il est question de *« la forte dégradation de la conjoncture qui risque d'entraîner des restructurations »* ajoutant : *« Les mouvements sociaux en cours sont des facteurs aggravants irréparables... La situation actuelle donne une image particulièrement négative (aux clients) alors que des contrats sont en cours »*. Cela se termine par l'espoir que le personnel *« saura apprécier la situation et notre avenir commun »*, et donc qu'il reprendra le travail !

À Issoire, la direction a fait arrêter les transports par car en espérant que les ouvriers n'habitant pas Issoire ne viendraient pas grossir les rangs des grévistes. Cette décision se retourne contre elle car cela augmente la proportion de grévistes qui dépasse les 80 %. Et de toute façon aucune production ne se fait.

Il y a aussi l'envoi d'huissiers, jusqu'à trois fois par jour, pour constater « le délit » : la présence des grévistes à l'entrée des usines. Les huissiers ont pris les noms de neuf d'entre eux aux Ancizes, six à Fortech et cinq à Interforge. La plupart sont délégués CGT.

Un pas de plus a été franchi jeudi 6 mars avec l'appel aux tribunaux. La direction voulait obtenir en référé la levée immédiate des piquets de grève, avec une demande d'amende de 400 euros à chacun des vingt travailleurs nommément désignés, alors que leur salaire mensuel est de 1000 euros.

Près d'une centaine de grévistes des Ancizes sont venus soutenir leurs camarades convoqués au tribunal de grande instance de Riom. Le lendemain, celui-ci, ainsi que le tribunal de Clermont-Ferrand qui avait jugé ceux d'Issoire, n'ont pas ordonné l'expulsion des piquets de grève par les forces de l'ordre, ni infligé l'amende réclamée. Deux médiateurs ont été désignés pour trouver une solution dans les quatre jours.

La lutte continue

Les ouvriers en grève ont accepté une seule concession : la levée des piquets pendant la durée des négociations. Ce qu'ils ont fait, mais en appliquant la formule à la lettre.

En effet, avant et après les heures de négociation, ils ont aussitôt remis en place leurs piquets de grève dans les trois usines ! D'où la colère de la direction qui a cherché à se venger en portant plainte une seconde fois devant les mêmes tribunaux et en renouvelant sa demande d'expulsion immédiate des piquets.

Vendredi 14 mars les tribunaux ont confirmé leur premier jugement : refus d'envoyer les forces de l'ordre, refus d'infliger une amende. Ils accordent une semaine supplémentaire pour les négociations, tout en avertissant que c'est la dernière limite avant d'accéder à la demande patronale : l'évacuation par la force.

Malgré toutes les pressions et menaces, les métallos sont décidés à tenir. Ils veulent de meilleurs salaires.

SNCF

CONTRE LA PRIVATISATION DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Les fédérations syndicales de la SNCF appelaient ensemble à une journée de grève, le 18 mars, contre l'ouverture du transport ferroviaire des marchandises à la concurrence européenne. Celle-ci devrait être entérinée par les autorités européennes à la fin de ce mois, de même que la libéralisation des activités ferroviaires de fret, ce qui aura pour conséquence de retirer à la SNCF le monopole de circulation sur l'ensemble du réseau.

Pour l'instant, la mesure ne concerne que le transport des marchandises par chemin de fer, mais il est prévu qu'elle soit étendue dans les prochaines années au transport des voyageurs.

Dans l'état actuel du réseau SNCF comme de ceux des autres pays, la décision européenne mettra probablement du temps à entrer complètement en pratique. Cela étant, elle soulève bien des inquiétudes du côté des salariés, car elle ouvre largement la porte à l'entrée des entreprises privées dans le service public du transport.

Les entreprises privées de fret ferroviaire entendent profiter des possibilités du réseau et de la perte du monopole SNCF. Parmi celles qui se sont déjà mises sur les rangs, on trouve par exemple l'entreprise suédoise Ikea mais aussi la filiale de Vivendi Environnement, Connex.

Avec la direction SNCF et sa politique actuelle de rentabilité, au prix en particulier d'une diminution significative des effectifs cheminots, la sécurité des convois n'est pas toujours assurée, ainsi que l'ont montré des accidents récents. Il est alors malheureusement facile d'imaginer ce qu'il en sera avec des entreprises privées, avides de profits, qui affréteront des trains en pratiquant des prix « concurrentiels » et en s'efforçant d'avoir un coût de revient le plus bas possible.

La concurrence entre la SNCF et les opérateurs privés jouant, on peut se poser toutes sortes de questions, pas très rassurantes : qui vérifiera les freins des convois privés ? Qui vérifiera les amarrages des chargements ? Qui décidera qu'un wagon est hors service malgré sa charge et l'engagement de la société ferroviaire privée à livrer dans les temps son contenu ? Qui contrôlera le transport de matières dangereuses, la sécurité en général ?

L'affaire est encore compliquée du fait que les infrastructures que vont utiliser aussi bien les compagnies privées que la SNCF appartiennent à Réseau Ferré de France, RFF, qui décidera de l'attribution des créneaux horaires et des itinéraires que devront utiliser les transporteurs. D'ores et déjà, les organisations syndicales mettent en garde contre le jeu de la concurrence qui fera pression pour « serrer les temps d'arrêts pour travaux » sur les lignes les plus demandées. Bref, une série de problèmes sont soulevés dans un contexte européen où les exemples de la dégradation du trafic ferroviaire entraînée par la privatisation totale ou partielle de certaines activités – et les conséquences pour les travailleurs comme pour les usagers – est évidente. C'est le cas en Angleterre bien sûr, mais aussi en Italie où trois concurrents interviennent dans le transport des marchandises et où les projets de la direction des chemins de fer italiens se traduisent par la distribution de 27 licences de transport ferroviaire, voyageurs et fret, à des exploitants... encore « potentiels » mais probablement bien réels dans peu de temps.

Cette politique de privatisation des activités de transport par chemin de fer qui n'ose pas encore dire son nom, encouragée par tous les États européens alors que les entreprises privées agissent pour que tous les réseaux ferroviaires, voyageurs et fret, soient entièrement libres d'accès, doit être dénoncée. D'autant plus qu'au nom de la concurrence, elle se traduira nécessairement pour tous les salariés de la SNCF par de nouvelles attaques contre leurs conditions de travail, par des salaires à l'arrêt, par des effectifs en moins, par des pressions de toute sorte dans les ateliers et les chantiers pour réviser les trains plus vite, toujours plus vite. Et cela sans parler des projets d'amputation des systèmes de retraite que prépare Raffarin et qui devraient là encore permettre à la SNCF de faire des économies. Tous ces problèmes exigent une réponse immédiate des cheminots, au-delà de la réussite de la journée du 18 mars, par la suite que les travailleurs sauront lui donner.

L. P.

– SNCF Rouen Succès de la grève –

À Rouen Rive Droite, au dépôt de Sotteville et aux ateliers de Quatre-Mares, la grève du 18 mars a été très largement suivie et le réseau a été quasiment paralysé. Plusieurs centaines de cheminots sont venus des différents secteurs pour manifester à la gare.

La direction régionale a reçu trois représentants par syndicat. Et quand il a été question des retraites, le directeur n'a rien trouvé de mieux à répondre que *« Ne criez pas avant d'avoir mal ! »*

Justement, il n'est pas question d'attendre d'avoir mal pour se mobiliser et nous avons toutes les raisons de continuer à vouloir faire échec aux décisions du gouvernement et de la direction SNCF.

Correspondant LO

Haute-Savoie

NON AUX PROJETS DE LA DIRECTION DE LA POSTE

La grève des postiers de Pringy-Argonay (agglomération nord d'Annecy) a finalement tenu plus de quinze jours. D'autres bureaux du département s'étaient joints à eux du jeudi 6 mars jusqu'au lundi 10. Ils s'opposaient à la remise en cause des remplacements en cas d'absence, des repos compensateurs, des embauches, c'est-à-dire à toute une série de mesures visant à « rentabiliser » à outrance, au détriment des postiers mais tout autant des usagers.

Car c'est au nom des mêmes critères que, au cours de la seule année 2002, quatorze communes de Haute-Savoie ont été touchées : dans cinq d'entre elles La Poste a fermé ; dans cinq autres c'est à la commune de prendre en charge financièrement l'agence postale communale ; dans quatre autres, le bureau ne fonctionne plus qu'en horaires réduits : c'est-à-dire que c'est le prélude à la fermeture. Il n'y a pourtant pas moins de courrier à traiter, tout au contraire, car la population s'accroît très rapidement sur le département.

Et ce n'est pas fini car en fait, avec quelques autres départements, la Haute-Savoie a été choisie comme « département pilote » de cette politique visant à démanteler le service public en se débarrassant progressivement des bureaux de poste des zones rurales (qui représentent la moitié des bureaux du département). Sur les bureaux restants, le but est de développer les services financiers au détriment du courrier aux particuliers, jugé non rentable.

Outre cette grève des postiers, des réactions de la population ont déjà eu lieu ces derniers mois, comme à Dingy-Saint-Clair contre la fermeture du bureau. Ce n'est sans doute pas fini !

Archéologie préventive

DES CENTAINES DE CHÔMEURS NON INDEMNISÉS

Depuis 2001, une loi oblige à faire procéder à des fouilles avant tout travaux d'aménagement (tracés ferroviaires, autoroutiers, Zac, parkings, carrières), afin de dégager d'éventuels vestiges archéologiques qui s'y trouveraient enfouis. Un Établissement public de l'archéologie préventive a été créé pour cela.

Mais récemment, le Parlement a voté la diminution de 25 % de la redevance versée par les « aménageurs » et destinée à financer l'Établissement. Le ministère des Finances a alors interdit de renouveler tous les contrats à durée déterminée (ils sont 600 CDD). Des centaines d'archéologues se retrouvent au chômage. Et pour couronner le tout, la direction de l'Établissement fait traîner pendant des mois les démarches pour obtenir leurs allocations. C'est elle qui est censée les verser. Mais le veut-elle vraiment ?

Cela crée des situations personnelles dramatiques : loyers impayés, téléphone coupé, EDF en service réduit.

Faute de personnel, de nombreuses fouilles sont arrêtées, celles qui continuent se font en sous-effectif. Les dangers augmentent, comme dans un chantier du bâtiment.

Pourtant de l'argent, il y en a. Le comble, c'est que l'Établissement doit verser des amendes astronomiques aux aménageurs (par exemple 40 millions d'euros d'amende pour les travaux de l'A28 Nord), du fait du retard pris par les chantiers de fouille !

Les archéologues de l'archéologie préventive, menacés par la politique de l'actuel gouvernement, n'en sont pas à leur première lutte. Ils sont bien décidés, pour commencer, à obtenir leur droit au chômage et, surtout, que les CDD soient renouvelés.

Logement

EXPULSIONS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Le 15 mars a vu la fin de la trêve hivernale des expulsions locatives, qui durait depuis le 1er novembre, et nombre de familles vivent depuis dans l'inquiétude. Le nombre d'expulsions augmente en effet chaque année : celles qui ont donné lieu à l'intervention de la police sont passées de 4 359 en 1988 à 6 337 en 2001, selon le mouvement ATD-Quart Monde. À Paris, ce chiffre est passé de 1 100 à 1 500 en un an, et la préfecture a reçu l'an dernier 5 200 jugements d'expulsions.

Le nombre croissant de familles menacées d'expulsion va de pair avec l'augmentation de la pauvreté, le manque de logements sociaux à des prix abordables et les loyers qui s'envolent dans le secteur libre (+ 9,2 % l'an passé !) Quand on a perdu son emploi, sans espoir d'en retrouver, et que ses ressources diminuent chaque année, il est impossible de faire face à toutes les charges, en particulier le loyer qui absorbe la majeure partie du revenu.

Mais parmi les « squatteurs » expulsables se trouvent aussi nombre de familles disposant d'un revenu, prêtes à payer pour avoir un logement décent, et qui sont sur des listes d'attente de HLM depuis des années sans qu'on leur propose mieux qu'une pièce à l'hôtel ou dans un foyer... quand on leur propose quelque chose. Car si la construction d'immeubles de bureaux a progressé l'an passé, celle de logements sociaux a connu un recul. La loi « solidarité et renouvellement urbain », qui faisait obligation aux communes de plus de 50 000 habitants d'arriver à un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans leur parc immobilier d'ici à vingt ans, est aisément contournable et, si une ville comme Bobigny, en banlieue parisienne, comporte 60 % de logements sociaux, Neuilly-sur-Seine, la ville de Sarkozy, n'en a toujours que... 0,3% !

Et si, comme le propose le ministre du Logement, de Robien, on abolit la loi de 1948 qui fixe encore des loyers modiques pour certains logements anciens ne répondant pas à des normes de confort, ce sont des centaines de milliers de familles qui n'auront plus les moyens de payer leur loyer et risquent alors de se retrouver à la rue.

LO

MANIFESTATION DE MAL LOGÉS

Dans la Seine-Saint-Denis, si rien n'est fait pour l'empêcher, des centaines de familles sont concernées par la fin de la trêve hivernale et les éventuelles expulsions de locataires. Dans la majorité des cas, ce sont des familles déjà frappées par le chômage, la précarité, les bas salaires, qui verront police et huissiers débarquer chez elles pour les jeter dehors.

À l'appel de la Coordination des travailleurs sociaux, les assistantes sociales et les éducateurs de ce département, d'autant plus indignés par cette situation que leurs moyens se sont réduits comme peau de chagrin, se sont joints à la manifestation organisée, samedi 15 mars, par l'association Droit au Logement (DAL), afin de dénoncer cette situation et dire que le logement est un droit, et qu'il y a assez de richesses dans ce pays pour assurer un logement décent pour tous.

L'Apeis était également présente pour dénoncer cette guerre que l'on fait tous les jours aux pauvres. Étaient également présents des Roms qui refusent d'être traités comme des parias. Des personnes mal logées étaient venues de différentes villes du département, comme La Courneuve ou Pantin, manifestant aux cris de : *« Non à la reprise des expulsions ! »*, *« Oui au droit au logement ! »*, *« Il faut un plan d'urgence pour protéger dans l'immédiat les familles en danger ! »* Ou encore : *« De l'argent pour les logements, pas pour les patrons ! »*

Les manifestants ont ensuite rejoint, place de la Bastille, ceux qui, venus de la place de la Nation, manifestaient contre la guerre en Irak.

Collège Jean-Moulin - Montreuil (Seine-Saint-Denis)

LA MOBILISATION A PAYÉ

Depuis le mois de septembre, le collège Jean-Moulin de Montreuil accueille les élèves dans de bien mauvaises conditions. Cet été, ont commencé sur le terrain même de l'actuel établissement des travaux de construction d'un nouveau collège qui auraient dû être entrepris il y a déjà longtemps car cet établissement, de type Pailleron, construit dans les années 1960 pour durer vingt-cinq ans, fait courir de grands risques aux élèves et aux personnels qui y travaillent.

À la poussière, au bruit, aux dangers que représente un chantier dans un établissement scolaire, s'ajoute la crainte du moindre départ de feu qui pourrait avoir de tragiques conséquences dans ce bâtiment vétuste. C'est ce qu'une commission de sécurité communale, dont la visite avait été reportée trois fois depuis le début de l'année, a confirmé le 3 mars dernier. L'avis rendu fait apparaître que l'évacuation des quelque 600 élèves, en cas d'incendie, devrait être réalisée en 3 minutes 30, avant que le feu n'ait embrasé l'ensemble du bâtiment, et que l'escalier de secours ne résisterait pas au poids des élèves qui pourraient y avoir recours.

Mardi 11 mars, une semaine après le passage de cette commission et le début des travaux de sécurité dans le collège même, les enseignants réunis en assemblée générale ont décidé d'exercer leur droit de retrait, c'est-à-dire d'arrêter les cours tant que la plus élémentaire sécurité ne serait pas rétablie. Chantier à l'extérieur, chantier à l'intérieur, insécurité avérée, la coupe était pleine.

De leur côté, les représentants FCPE des parents d'élèves ont organisé une réunion rassemblant 50 personnes et ont exigé la fermeture immédiate de l'établissement. En commun avec les enseignants, ils ont essayé d'intervenir auprès de ceux qui pouvaient prendre cette décision de fermeture : la principale du collège, l'inspecteur d'académie et la mairie de Montreuil. Personne n'a voulu se mouiller : la principale s'est réfugiée derrière l'autorité de l'inspecteur, qui lui-même a fait la sourde oreille pendant deux jours. Quant à l'adjoint au maire PCF qui a reçu des parents et des enseignants, il a trouvé leur intervention importune à quatre jours de l'élection législative partielle qui devait avoir lieu dans la ville et a refusé d'intervenir pour que le collège soit fermé.

Finalement l'inspecteur d'académie a quand même été obligé de se déplacer le soir du 14 mars devant un comité d'accueil de parents et de professeurs. Il a d'abord essayé de les prendre de haut, avant d'adopter un ton paternaliste en annonçant, grand seigneur, qu'il n'y aurait aucune retenue sur salaire et que les travaux dans l'ancien bâtiment seraient terminés le week-end.

Son ton n'a trompé personne. C'est une reconnaissance de fait que les enseignants ont eu raison d'utiliser leur droit de retrait. Et c'est la mobilisation des parents et des personnels qui a permis d'accueillir, dès le lundi 17 mars, les élèves dans de meilleures conditions, avec un nouvel escalier de secours, la mise en place de dispositifs anti-incendie et l'évacuation des objets les plus dangereux de la cour de récréation.

Vigneux (Essonne)

NON AUX FERMETURES DE CLASSES

C'est par la presse locale que l'on a appris que l'inspection académique prévoyait la fermeture de trois classes dans des écoles élémentaires et maternelles de Vigneux ainsi que la non-ouverture d'une autre dans une autre école.

LO

Les parents d'élèves et enseignants des écoles concernées, refusant cette situation, se sont réunis et ont fait appel à la population. Ils ont diffusé des tracts, fait signer des pétitions sur les marchés, chez les commerçants. Ils ont invité la population à une réunion publique où plus de soixante-dix personnes étaient présentes, y compris le maire de droite et des conseillers municipaux de gauche et de droite venus apporter leur soutien à une manifestation.

Cette manifestation dans les rues de Vigneux, le samedi 15 mars au matin, était très dynamique. Plus de deux cents adultes étaient présents, bien souvent accompagnés de leurs enfants brandissant des panneaux *« Touche pas à mon école »*. On entendait *« Non aux fermetures de classe »* bien entendu, mais aussi *« Ferry t'es foutu, tout Vigneux est dans la rue »* ainsi que des slogans dénonçant les « quotas », c'est-à-dire le nombre minimum d'élèves nécessaires selon l'administration pour maintenir une classe, qui sert à l'académie pour justifier les fermetures. On a même chanté un air contre les fermetures sur un refrain de Renaud !

Dans la manifestation, les militants de gauche PC, PS, le maire et des conseillers étaient présents mais laissaient l'initiative au collectif de parents et d'enseignants à l'origine du mouvement. Sous le soleil frisquet, cette manifestation a été ressentie comme un succès ; maintenant il est question d'aller demander des comptes à l'académie, pour la contraindre à remballer son plan de fermetures de classes.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995